LA LIBERTÉ

Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

MESSAGES D'UN JUGE SUPRÊME


photo : Daniel Bahuaud

L'avertissement vient de très haut, d'un des neuf juges de la Cour suprême du Canada, Richard Wagner, qui était de passage à l'invitation du juge en chef du Manitoba, Richard Chartier.

De l'avis du juriste québécois, les francophones du Manitoba ne devraient pas s'asseoir sur leurs acquis. Parmi ses autres considérations, Richard Wagner a fait valoir la nécessité pour les juges de se faire connaître. 7

BE CULTURED READ FRENCH

proposé par Lynn Jaworski dans le cadre du concours de slogan de La Liberté

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 103 N° 23 • 21 AU 27 SEPTEMBRE 2016
SAINT-BONIFACE

PUISER DANS LE PASSÉ POUR ASSURER L'AVENIR

photo : Daniel Bahuaud

Ces grandes dames du Cercle Molière

Tout au long de son histoire, la troupe de théâtre manitobaine a toujours pu compter sur un solide noyau de femmes bénévoles.

L'aventure du Gala du homard, le prélèvement de fonds annuel principal du Cercle Molière, ne fait pas exception.

Bernard Bocquel a fait appel en particulier aux souvenirs de Marcelle Forest (à gauche) et de Lucienne Boucher (à droite) pour retisser les origines de l'évènement.

| Page 19.

Citation DE LA SEMAINE

« En mai, lors du recensement, j'ai indiqué que ma langue maternelle est l'anglais et que ma langue d'usage est le français. Je suis un bilingue. »

Josh Watt, le directeur de la Manitoba School Board Association, a développé sa propre conception du réflexe canadien. Il s'ouvre sur son parcours d'unilingue à bilingue militant. **| Pages 8-9.**

Gagnant du grand prix d'Excellence générale
DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

RECONNU EN 2016 AU



Le SOMMAIRE

Ces enfants fascinés de Saint-Claude

Daniel Bahuaud a pris sur le vif l'intérêt de jeunes enfants qui ont vu comme par magie le lait de vache se séparer en crème et en petit lait.

La démonstration a été effectuée par Robert De Smet, membre actif du Musée laitier du Manitoba de Saint-Claude, lors des activités entourant la journée agricole portes ouvertes provinciale. Sur la photo, les enfants Léa, Simon et Caleb Bérard, ainsi qu'Emmet Rey s'interrogent... **| Page 6.**


photo : Daniel Bahuaud

LA LIBERTÉ Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

APF Association de la presse francophone · Fondation Donatien Frémont · RÉSEAU SÉLECT · CMCA AUDITED

LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net
Journaliste :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Journaliste et Webmestre :
Barbara GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca

Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE
presse5@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA
presse4@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

LES GLANURES DE LA RÉDACTION

Reliques urbaines du 20e siècle

Construites en 1973, les tours jumelles du World Trade Centre de New York représentaient la modernité des villes nord-américaines du 20e siècle. Une forme d'urbanisme remise en question pour régler les problèmes du carrefour Marion - Archibald.

Les reliques, version 21e siècle

Après 15 ans, il ne reste qu'une relique des attentats terroristes du 11 septembre 2001 à donner : une fourgonnette Dodge Caravan blanche qui avait été écrasée par des débris des deux tours du World Trade Centre de New York.

Depuis les attentats, plus de 2 600 artéfacts ont été remis à 1 585 postes de police et casernes de pompiers, ainsi que des écoles, des musées et d'autres organismes à but non lucratif aux États-Unis et dans huit autres pays du monde.

« Ces restes de la destruction ont le même pouvoir qu'avaient les reliques des saints au Moyen Âge », avance Harriet Senie, professeure en histoire de l'art à la City University de New York. « Ce sont des signes tangibles du passé et source d'espérance en l'avenir », avance l'auteure de ***Memorials to Shattered Myths : Vietnam to 9-11***, dans un reportage de l'Associated Press.

Heath Satow, une sculpteuse qui a conçu un mémorial pour la ville californienne de Rosemead est du même avis. « J'ai incorporé une poutre tordue dans mon design. Dans la sculpture, des mains de chrome supportent la poutre. Lors du dévoilement du mémorial, la réaction du public a été profonde. Je ne m'y attendais pas. »

Le plan Marion et Archibald : une relique du 20e siècle

Les fonctionnaires municipaux de Winnipeg ont finalement conseillé l'abandon du projet de reconfiguration majeure de l'intersection des rues Marion et Archibald à Saint-Boniface.

Ainsi tombent aux oubliettes la création d'un viaduc pour éliminer l'obstacle d'un passage à niveau. Et la création d'un énorme échangeur qui aurait nécessité d'exproprier 140 propriétés.

Luis Escobar, directeur des transports de la Ville, estime que le projet aurait coûté 566 millions $. Mathieu Allard, le conseiller municipal de Saint-Boniface, se reçoit bien la nouvelle, puisqu'il s'agissait de réaliser un projet bien dans la veine des urbanistes des années 1950.

« Pour régler un problème d'embouteillage aux heures de pointe, on voulait créer une autoroute à voix multiples, déplacer des résidents, des commerçants et dépenser deux fois la somme initialement évaluée par les ingénieurs qui ont conçu le plan. C'était absurde. Aussi absurde que d'essayer de tuer une mouche avec une masse. »

La Ville de Winnipeg envisage une nouvelle étude axée sur des solutions plus modestes au problème de circulation à l'intersection.

« TROIS VOIX À LA 3 »



Michel Lagacé

L'heure de gouverner est arrivée

La Chambre des communes a repris ses travaux lundi matin. Pour les Libéraux, les circonstances ne pourraient pas être plus avantageuses. Les Conservateurs et les Néo-démocrates n'ont pas de chef permanent et ils sont minés par des divisions internes sérieuses. Chez les Conservateurs, chaque candidat à la chefferie tente de se démarquer de ses adversaires. Chez les Néo-démocrates, le parti a désavoué son chef, Thomas Mulcair, mais celui-ci demeure chef intérimaire pour une autre année. Cette situation génère des conflits internes à peine voilés.

Face à une opposition aussi faible et divisée, Justin Trudeau semblerait avoir beau jeu de dominer la Chambre. Mais une opposition plus robuste se trouvera ailleurs qu'à Ottawa, dans les capitales des provinces canadiennes. Car les relations fédérales-provinciales seront au cœur des débats politiques cet automne. Les provinces ont beaucoup à gagner ou à perdre dans les plus grands dossiers de l'heure : les oléoducs, le changement climatique et la santé. Le temps presse parce que le gouvernement fédéral ne contrôle pas les échéances clés. Cet automne, il doit donner suite à l'accord de Paris de 2015 sur le changement climatique, trancher sur l'oléoduc proposé par Kinder Morgan, et renouveler les accords sur le financement des soins de santé avec les provinces.

Les enjeux sont énormes pour tous les gouvernements, et ils sont loin d'être d'accord. Justin Trudeau jouit présentement d'une grande popularité, mais son gouvernement aura bientôt à prendre des décisions importantes. Il devra décider où et comment dépenser son capital politique. Après un an au pouvoir, l'heure de gouverner est arrivée.



Raymond Clément

Les Jesse James modernes de la Wells Fargo

La corruption du système financier américain paraît totale. Voilà quelques jours on apprenaient que des employés de la banque Wells Fargo (268 000 employés; plus de 220 milliards $ à la Bourse) avait créé deux millions de faux comptes en banque. Ces comptes frauduleux avaient été établis en utilisant les noms de clients pour gonfler les ventes et donc hausser les salaires. L'affaire a entraîné le congédiement d'au moins 5 000 employés.

La « Grande Récession » de 2007-2009 avait été principalement causée par une bulle dans le secteur immobilier résidentiel parce que des banques offraient des hypothèques dites *subprimes* à des clients non solvables pour gonfler les ventes. Ces actifs « toxiques » avaient causé l'effondrement du système financier aux États-Unis et en Europe. À cause d'une réglementation plus stricte, le Canada n'a pas subi les mêmes conséquences.

Wells Fargo a dû payer une amende de 185 millions de $. 180 millions sont allés au gouvernement et 5 millions aux clients, soit environ 25 $ par client. Le PDG a quitté la banque avec 125 millions $ en poche! À l'époque de Jesse James, les voleurs entraient avec un fusil. Aujourd'hui, ils sont en cravate derrière le comptoir, ordinateur branché. Et surtout ils ne font face ni à la mort, ni même à la prison.

Car Washington n'a presque rien fait pour contrer ce fléau, qui perdure depuis l'abolition en 1999 de la loi Glass-Steagle qui interdisait à une banque de dépôt de devenir une banque d'investissement.



Antoine Cantin-Brault

Réalité augmentée

Quiconque s'est rendu à La Fourche cet été a pu constater l'omniprésence de personnes de tous âges, mais surtout âgées entre 20 et 30 ans, déambulant le long des sentiers avec leur téléphone à la recherche de Pokémons. Comme l'avait noté Bernard Bocquel cet été dans un éditorial, ce jeu, Pokémon GO, est décrit comme un jeu en « réalité augmentée ».

Il ne faut pas juger de haut les gens qui entrent dans cette réalité augmentée car plusieurs ont raison de vouloir augmenter leur réalité. Le train-train quotidien offre d'innombrables répétitions et la froideur du « politically-correct » n'a d'égal que celle du béton de nos villes qui n'a rien d'inspirant.

Cependant, il faut comprendre que ce jeu en « réalité augmentée » existe sur le fond d'une réalité déjà augmentée. En fait, l'humain a pour propre d'être un augmentateur de réalité. La ville, l'économie, le cyberespace, les parcs provinciaux, les arts, ne sont que des exemples parmi tant d'autres qui montrent que l'humain doit augmenter sa réalité pour y vivre, qu'il doit transformer le monde extérieur pour le mettre à sa main et pour y être bien… enfin, pour un temps.

Le jeu Pokémon GO pointe donc vers quelque chose de plus grand que lui : l'humain augmente sa réalité pour ensuite en devenir las et vouloir, encore une fois, l'augmenter. La logique du progrès semble inéluctable, mais pour rappeler l'idée d'un grand « philosophe » : n'est-on pas en train de repeindre le Titanic? Pour résister aux flots incessants de la nouveauté, il vaudrait mieux nous ancrer dans une réalité qui semble plus susceptible de perdurer.

Éditorial



par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

Pays de CKSB et terre de clics

Lorsque Radio-Canada a annoncé début août que l'émission radio sur l'heure du midi dans l'Ouest était éliminée, les décideurs montréalais du diffuseur public savaient fort bien qu'ils ne risquaient rien. L'aliénation de l'auditoire envers Montréal est telle qu'il aurait au moins fallu couper l'émission matinale pour engendrer une mobilisation.

Cette fois, comme avant, il suffisait aux grands chefs radio-canadiens de laisser passer l'inévitable communiqué de presse de la Guilde canadienne des médias, qui afficha le 11 août sa « vive inquiétude en raison de la diminution par CBC/Radio-Canada du service aux minorités francophones ». Il leur suffisait de faire le dos rond pour laisser glisser quelques remarques critiques de quelques mordus du service public.

En 2014 le Pays de CKSB était encore en ondes de 6 h du matin à 9 h, puis de 12 h 30 à 13 h et de 15 h à 18 h. Dorénavant, il est seulement présent en semaine de 6 h du matin à 9 h et de 16 h à 18 h. Pourrait-on imaginer que CBC Manitoba puisse faire l'impasse sur *Radio Noon*? Non. Parce que les décideurs anglophones ne pourraient pas servir les arguments présentés en août au personnel radio-canadien par la direction de la région Ouest : « […] nos auditeurs s'informent autrement à l'heure du midi. Les pics de fréquentation sont au web et en mobilité et non plus à la radio. Il nous revient de trouver les moyens de mieux répondre à cette demande. Le retrait [de Midi Plus au Manitoba] nous permet de redéployer rapidement des ressources vers le web et la mobilité et de bonifier l'offre sur ces plateformes sur l'heure du midi. »

Pourquoi même essayer d'établir un lien entre la mission d'informer et l'objectif central d'une radio, SA PRÉSENCE? Le Pays de CKSB, celui qui à partir de mai 1946 a permis de réoxygéner la vie en français au Manitoba, consistait d'abord et avant tout à mettre en avant une présence humaine. CKSB, c'était des gens au micro qui racontaient à cœur de jours la vie manitobaine en puisant dans les joies, les peines et les espoirs de leurs concitoyens.

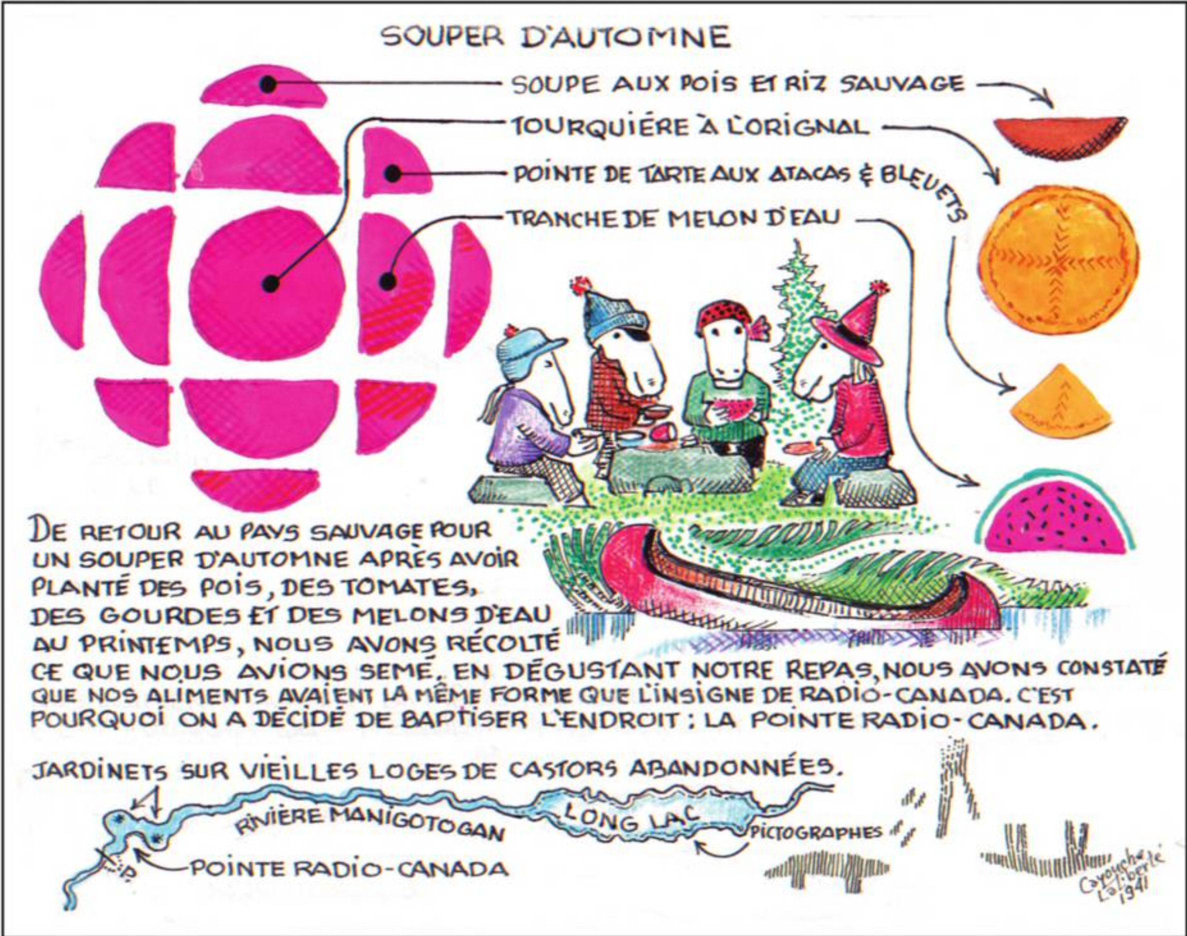
Lorsqu'en 1973 le poste privé a été pleinement intégré au réseau de Radio-Canada, bien des auditrices et auditeurs ont critiqué la perte d'heures de diffusion locale. « Trop de Montréal! », telle était la plainte principale. Tel était par contre le prix (tout relatif) à payer pour assurer la simple survie du Pays de CKSB. Dommage qu'au passage des décennies, rythmées par des vagues de compressions budgétaires à Radio-Canada, la part du réseau a fini par ramener la part manitobaine à la portion congrue.

Pour tenter de rassurer les auditeurs déçus, les communicateurs radio-canadiens parlent abondamment de « l'accélération de l'offre numérique ». Au nom de son Plan stratégique 2020, Radio-Canada pense web-web-web et peaufine son nouveau mantra : la mobilité. La mobilité, c'est-à-dire la prétention d'affirmer qu'au fond nous n'attendons vraiment rien d'autre du service public que d'avoir accès à la toute dernière nouvelle, grâce à un petit clic, à toute heure et de n'importe où.

La radiodiffusion publique, c'est l'art de programmer pour toutes et tous une journée à la radio. Reconnaissons franchement que tous les clics du monde ne remplaceront pas le désir de bien des personnes d'être accompagnées radiophoniquement au long de leur journée. Jusqu'à preuve du contraire, ce désir est non seulement vieux comme la radio, il est aussi vivant que la radio, qui s'avère un média d'une grande résilience, comme on dit de nos jours des humains qui surmontent leurs malheurs par l'action.

Pour les amoureux de la radiodiffusion (et au besoin de la rediffusion), la résilience consiste à lutter contre l'obsession moderne de la rapidité, sorte de fuite en avant qui nous condamne à sauter du coq à l'âne dans un infini bavardage de surface. D'accord pour que le service public nous offre du superficiel divertissant. Mais que le souci d'obtenir des clics ne détourne pas CBC-Radio-Canada de sa mission essentielle : nous donner accès aux profondeurs de la pensée.

Au pays des aveugles, les borgnes sont rois. Au pays des clics aussi.



À VOUS *la parole*

*Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca.***

Des articles émouvants

Madame la rédactrice,

Je tiens à féliciter Gavin Boutroy et *La Liberté* pour l'excellente série en quatre parties « Fragments de vies autochtones ». Tous les articles étaient émouvants et fort intéressants.

J'aimerais proposer que vous continuiez à publier un article par mois sur les vies autochtones afin de nous tenir informés et de nous sensibiliser à la réalité des Autochtones, en plus de nous faire connaître les organismes qui travaillent auprès d'eux. Il me semble que cela éveillerait davantage la compassion et la compréhension de votre lectorat. Bravo pour le beau travail!

Louise Dandeneau
Le 12 septembre 2016

Lettre sur un avion de papier

Madame la rédactrice,

Demandez aux Acadiens quel est le territoire de l'Acadie et on vous répondra avec une mappemonde. Rien d'étonnant quand on connaît l'histoire et la suite de la grande dispersion de 1755. Les éparpillés sur la planète font partie du projet de société.

Ce n'est pas pareil partout. Posez la question aux Franco-Manitobains et on vous marquera le territoire des régions désignées bilingues. On a longtemps vu les départants comme des traitres et des vendus. Le message aux hors réserve : applaudissez si vous voulez mais épargnez-nous votre opinion.

Dire ce qu'on pense en milieu minoritaire, ce n'est pas très pardonnant. En juin 2015, au moment où le président Mamadou Ka de la Société franco-manitobaine démissionnait pour se lancer en politique provinciale (tout en continuant à présider), plongeant le conseil dans un jeu de chaises musicales, j'ai écrit ce commentaire sur Facebook.

« Impuissance face au directeur général, une DG ajointe qui en mène large, une majorité de membres du conseil qui ont peur de parler publiquement, la démission précipitée du président et son remplacement apparemment règlementaire par une personne non élue! On joue à quoi? Je joins ma voix à Raymond Hébert, Michel Lagacé (analystes) et autres qui demandent une assemblée publique pour rétablir une légitimité. »

Une réponse de la nouvelle présidente cooptée, Jacqueline Blay, est arrivée par courriel : « Tu accuses en te basant sur des ragots de Radio-Canada. Tu viens au Manitoba t'informer et voter ou bien tu vas juger ça à partir de la Suisse? Il y a des trous dans ton information. »

L'évocation des trous m'a touché : ils existent. Mais que je sois discrédité parce que je vis à l'étranger? À partir de quelle distance une opinion devient-elle irrecevable?

La réponse est apparue lors du lancement du questionnaire des États généraux. Dans la section permettant d'identifier le lieu de résidence des répondants, deux options se présentaient : un quartier de Winnipeg ou une communauté rurale. Aucun espace pour la diaspora, même celle d'envergure de l'Est canadien. On a rapporté la participation de 806 réponses de Winnipeg et de 662 du rural.

En juillet dernier, j'ai écrit pour *Francopresse* au sujet de la nouvelle loi sur l'épanouissement de la francophonie manitobaine. J'ai obtenu des entrevues du commissaire aux services en français de l'Ontario et d'un analyste manitobain. La réaction de la présidente de la SFM arriva fin août.

« Quand tu fais des reportages au sujet du Manitoba - à partir de la Suisse, ni plus, ni moins! - tu pourrais peut-être nous contacter pour savoir de quoi tu parles au lieu de demander à quelqu'un qui n'a aucune autorité de parler au nom de la SFM! »

Oui, j'aurais pu demander l'avis de la SFM. Mais l'angle était bien « Pourquoi le Manitoba n'aura pas de commissaire » et non « Pourquoi la SFM n'en veut pas ». Encore une fois, on s'est retranché derrière le mur.

Qu'est-ce qu'on reproche exactement aux Manitobains ayant quitté pour suivre leurs rêves? La plupart ne demeurent-ils pas attachés à leurs origines? La communauté est disposée à accueillir des immigrants de partout mais qu'en est-il d'une diaspora informée? C'est un mystère qu'elle ne reconnaisse pas ses ex et ne tente pas des les mobiliser pour des idées, stratégies et pressions politiques.

La vitalité d'une minorité dépend aussi de l'inclusion de toute personne qui s'identifie, meneuse de claque ou lanceur de flac. Si nous redéfinissons la Franco-Manitobie, repensons aussi le territoire. Créons un registre pour les expatriés qui veulent participer et engageons-les. Pour les détails, on peut demander aux Acadiens comment faire.

Des murs sont tombés, d'autres ne seront pas construits. Laissons crouler les nôtres.

Jean-Pierre Dubé
Le 4 septembre 2016

L'ENTRE-TEMPS DES FRANCO-MANITOBAINES SE REFAIT UN NOM

Femmes abusées bienvenues Chez Rachel

L'Entre-Temps des Franco-Manitobaines portera désormais le nom de Chez Rachel / Rachel Place. Un changement voulu pour faire mieux connaître la mission du logis pour femmes victimes d'abus familial.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le changement de nom a été adopté à l'unanimité lors de l'assemblée annuelle générale de l'organisme, tenue le 15 septembre.

Hortense Rabet, la directrice générale estime la décision « essentielle ». « En 1993, quand l'Entre-Temps a été fondé, les femmes accueillies comprenaient qu'il s'agissait d'un endroit où elles pouvaient vivre pour un certain temps et obtenir les ressources nécessaires pour vivre sans violence familiale. Mais la société a évolué. Nous desservons une clientèle qui n'est plus exclusivement composée de femmes franco-manitobaines. »

Depuis 2007, année où Hortense Rabet a assumé la direction générale, l'organisme a accueilli 62 femmes, dont 25 francophones et 34 anglophones. De ce groupe, 30 étaient immigrantes d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique du Sud. Neuf se sont désignées métisses ou autochtones. Seulement cinq ont indiqué qu'elles étaient franco-manitobaines. De plus 13 femmes accueillies ne pouvaient parler ni le français, ni l'anglais.

« Nous voulions rejoindre tout le monde, avec un nom plus invitant, plus chaleureux. Nous avons donc pensé à Rachel Massicotte, la cofondatrice de l'Entre-Temps. » (voir l'encadré *Rachel Massicotte, ou l'esprit de l'Entre-Temps*)

Pour sa part, Odette Delisle, la présidente de l'Entre-Temps, précise que la recherche d'un nouveau nom faisait partie d'une planification stratégique ciblant les cinq prochaines années. « Le nom permettra de rehausser notre profil. On prévoit créer un nouveau logo, qu'on utilisera sur un nouveau site web et, plus largement pour recruter des bénévoles et chercher des bailleurs de fonds.

« Nos besoins sont criants. La Province finance 52 % de notre budget, qui s'élève en gros à 275 000 $. Pour le reste, il faut trouver des fonds chez les organismes de charité et les donateurs corporatifs et individuels. C'est un travail énorme. Il nous faut des bénévoles, pour trouver de nouveaux bailleurs de fonds et pour réduire nos dépenses, en nous aidant à maintenir nos appartements. »

Hortense Rabet poursuit : « Les retombées positives sont immédiates et profondes. Les femmes que nous accueillons ont des enfants. Quand nous les aidons à sortir d'un milieu violent, quand nous les aidons à se développer sur les plans personnels et professionnels, nous les aidons à rompre le cycle de violence. Nous sauvons des générations à venir. »


photo : Daniel Bahuaud

Hortense Rabet, la directrice générale de Chez Rachel; Gérald Schaubroeck, veuf de Rachel Massicotte, co-fondatrice de l'Entre-Temps; Odette Delisle, la présidente de Chez Rachel.

Rachel Massicotte, ou l'esprit de l'Entre-Temps

Rachel Massicotte a été présidente du Conseil jeunesse provincial, militante du Nouveau parti démocratique et commissaire à la Division scolaire franco-manitobaine. En 1993, la Bonifacienne a cofondé l'Entre-Temps des Franco-Manitobaines avec Anita Gobeil.


Archives La Liberté

Rachel Massicotte.

Gérald Schaubroeck se souvient de son épouse, décédée le 25 septembre 2006 à l'âge de 53 ans : « C'était une femme d'action. Elle avait un sens de la communauté très développé. Avant même de quitter l'école, Rachel travaillait avec des femmes abusées et leurs enfants. Je crois que c'est très approprié qu'on ait pensé à elle en renommant l'Entre-Temps. Connaissant Rachel, elle n'aurait pas voulu l'honneur. Elle aurait précisé qu'elle n'a pas travaillé seule. Et c'est vrai. Mais elle incarnait l'esprit de l'Entre-Temps. Celui de la compassion et du développement de ses dons pour aider les autres. »

LE MUSÉE LAITIER DE SAINT-CLAUDE EN PLEINE EXPANSION

Une ouverture sur l'agriculture d'antan

Le Musée laitier du Manitoba a inauguré un nouvel édifice – une écurie construite vers 1928. Le bâtiment patrimonial servira désormais d'espace supplémentaire pour mettre en exposition des objets reliés à l'industrie laitière, et à célébrer l'histoire de l'agriculture dans la province.



photo : Daniel Bahuaud

Roger Bazin, président de la Société historique de Saint-Claude, lors de l'ouverture officielle de l'écurie Trémorin, lors de la cérémonie du 18 septembre.



photo : Daniel Bahuaud

Éric Vigier, de Notre-Dame-de-Lourdes, prend un plaisir fou à « conduire » un tracteur Massey Harris 555, l'une des nombreeuses machines agricoles d'autrefois que l'on peu contempler au Musée laitier du Manitoba, à Saint-Claude. Le 18 septembre était par ailleurs la journée agricole portes-ouvertes provinciale.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La cérémonie d'ouverture de l'écurie a eu lieu le 18 septembre à Saint-Claude, dans le cadre de la Journée agricole portes ouvertes du Manitoba, célébration annuelle de l'agriculture.

Roger Bazin, président de la Société historique de Saint-Claude, est « ravi » de cet ajout important au Musée laitier du Manitoba. « L'écurie a des caractéristiques uniques, entre autres un toit en mansarde. Elle a été construite tout probablement en 1928, par Guillaume Célestin Trémorin, un résident de Saint-Claude. Trémorin était maquignon, un acheteur et vendeur de chevaux au village. En 1937, il l'a vendue à Jean-Louis Carel, un producteur laitier. C'est alors que le bâtiment a servi d'étable. Plus tard, l'édifice est redevenu écurie. Il abritait les chevaux des gens qui faisaient des emplettes au village ou qui se rendaient à la messe. »

L'écurie a été déménagée en 2014 du village de Saint-Claude à son nouvel emplacement, aux abords du village. « Le projet a coûté à peu près 50 000 $. Il fallait déménager la structure et l'installer sur une nouvelle fondation. Ensuite, l'écurie a été restaurée par Norbert Rey et la famille Grenier, des bénévoles engagés. »

Également installée près de l'édifice : une éolienne fabriquée par la *Aeromotor Windmill Corporation* de Toronto. « Elle a été installée en 1893 sur la ferme de Tom Riggall, près de Stony Mountain. Riggall était producteur laitier d'origine britannique. En 1922, une tornade a détruit son étable et rasé la tête de l'éolienne des 150 ailes ou à peu près. »

La Société historique de Saint-Claude pourra restaurer la tête de l'éolienne du 19e siècle, grâce en partie à une subvention de 20 000 $ remise par la Municipalité de Grey. « Avec une partie de cette somme, on pourra réparer le moteur et réinstaller les ailes. C'est une restauration d'envergure, puisqu'on a les pièces, mais aucun plan. C'est comme faire un casse-tête sans image à l'appui.

« Une fois réparée, l'éolienne servira à expliquer comment les éleveurs abreuvaient leur bétail avant l'avènement de l'électricité. Elle sera un élément important du Musée laitier. »

Une deuxième subvention de la Municipalité de Grey, également de 20 000 $, a été remise à la Société historique de Saint-Claude pour entreposer ses archives dans un nouvel édifice. « À l'heure actuelle, nos archives sont entassées dans un petit coin de la bibliothèque de Saint-Claude. L'argent servira à dresser les plans architecturaux pour le nouvel édifice. D'autres subventions de Grey suivront, grâce à l'argent accordé à la municipalité par la Province, qui a compensé la municipalité pour la construction de la ligne hydroélectrique Bipole III. »

LES MESSAGES DU JUGE RICHARD WAGNER DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA

Les dangers de s'asseoir sur les acquis

Le juge Richard Wagner est un juriste aux aguets des affaires planétaires, conscient des dynamiques populistes à l'œuvre dans les sociétés occidentales. Soucieux de démocratie, il a aussi livré un message clair aux francophones du Manitoba.

Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Nommé en 2012 à la Cour suprême du Canada, le juge québécois Richard Wagner était de passage à Winnipeg à l'invitation du juge en chef du Manitoba, Richard Chartier. Le juge puîné du plus haut tribunal canadien a toutefois tenu à faire plus qu'adresser la parole aux juges et juristes manitobains. Au motif qu'un juge « d'un tribunal national doit voir comment les communautés vivent. Il n'y a rien de mieux que de rencontrer les gens dans leur milieu. »

Petit-fils d'un immigrant juif d'Allemagne, Richard Wagner a particulièrement voulu rencontrer des représentants de la communauté juive, ainsi que du Manitoba français. Dans son esprit, les luttes linguistiques menées par les francophones d'ici ne doivent pas « être réduites à la protection des droits de la communauté franco-manitobaine ». L'enjeu est plus vaste, puisque « le Canada qu'on connaît aujourd'hui, c'est à cause des batailles qui ont été menées ».

La rencontre avec quelques personnalités francophones a eu lieu le 14 septembre. D'entrée de jeu, le fils de Claude Wagner, une ancienne figure de la vie politique québécoise et canadienne, a souligné la nécessité de « réfléchir aux dangers de s'asseoir sur les acquis ».

Car, estime le juge de 59 ans, « la protection des acquis n'est pas tributaire du passé ». À son sens, elle « passe par la recherche de l'innovation » et la capacité de « sortir du confort, des habitudes prises ». L'un des neuf juges suprêmes a même mis en garde contre « le recul insidieux » : « Le danger, c'est la fausse impression que tout va bien. »

Ces avertissements, Richard Wagner les applique à son propre cas de figure. Juge dissident dans la cause Caron (1), il a insisté sur le besoin « d'accroître la confiance du public » afin que la population, qui est de plus en plus informée, puisse toujours croire à « la crédibilité de l'institution ».



photo : Daniel Bahuaud

Une partie du groupe de personnes qui ont répondu à l'invitation de rencontrer le juge de la Cour suprême du Canada Richard Wagner le 14 septembre. De gauche à droite, la présidente de la SFM Jacqueline Blay, la juge en chef adjointe de la Cour du banc de la Reine du Manitoba (Division de la famille) Marianne Rivoalen, le président de la Société historique de Saint-Boniface Michel Lagagé, le juge en chef de la Cour du banc de la Reine du Manitoba Glen Joyal, le recteur de l'Université de Saint-Boniface Gabor Csepregi, la juge de la Cour supérieure de justice du Québec et conjointe du juge Richard Wagner Catherine Mandeville, le juge Richard Wagner, le juge en chef du Manitoba Richard Chartier, le PDG de la SFM Daniel Boucher, l'adjudant de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba Claude Boivin et la présidente de l'Alliance française du Manitoba Huguette Le Gall.

Ainsi, à ses yeux « la transparence du système judiciaire, la transparence des juges et l'accès aux tribunaux » constituent les trois piliers fondamentaux pour éviter le péril antidémocratique. Parmi les « valeurs fondamentales qu'il faut protéger, il y a dans le droit criminel la présomption d'innocence ». Et, en général, il s'agit de veiller à « l'indépendance des juges de la magistrature », afin d'assurer leur impartialité.

Pour que les Canadiens puissent continuer à « présumer de l'ouverture des juges », les juges doivent s'efforcer de mieux communiquer. « Le simple statut de juge ne suffit plus. » Fort de cette conviction, il pense qu'il « faut continuer de faire évoluer le processus de nomination des juges. »

Après avoir indiqué que « les critères de nomination appartiennent au Parlement », Richard Wagner s'est déclaré « très favorable » à la nouvelle formule introduite par le gouvernement Trudeau. Convaincu qu'au fond, « les juges n'ont de compte à rendre qu'aux citoyens » et qu'à ce titre, « un juge doit faire preuve de noblesse et de générosité ».

(1) Dans la cause Caron, les juges suprêmes devaient décider si les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan étaient tenues à une mesure de bilinguisme. En novembre 2015, dans une décision partagée (6- 3), la Cour suprême a opté pour la négative. Deux des trois juges dissidents étaient québécois, dont Richard Wagner.

MA VIE BILINGUE

LE PARCOURS D'UN JEUNE BILINGUE ENGAGÉ

Le réflexe canadien de Josh Watt

Depuis que Josh Watt a assumé la direction générale de la Manitoba School Boards Association (MSBA), ce produit des écoles d'immersion s'est donné pour mission de faire rayonner le bilinguisme.

Daniel BAHUAUD

redaction@la-liberte.mb.ca

Josh Watt, 34 ans, est directeur général de la MSBA depuis fin juin 2015. Dès son arrivée, il s'est mis à traduire lui-même les documents clés, notamment ceux destinés à plus de 13 000 auxiliaires, concierges et conducteurs d'autobus scolaires.

« Il me semblait naturel et normal d'offrir cette documentation dans les deux langues. Le défi, c'est que je suis le seul employé bilingue. Je m'occupe de la traduction des documents et de la correspondance. Ce n'est pas toujours évident. Mais je suis convaincu que c'est essentiel. Et je suis convaincu qu'au fil des années, on pourra bilinguiser certains postes. Mes adjoints, qui sont en contact avec le public devraient pouvoir communiquer dans les deux langues. Et avec le temps, on pourra ajouter plus de services bilingues. »

En effet, dès l'automne le service téléphonique de la MSBA, dont les bureaux sont situés sur le boulevard Provencher à Saint-Boniface, sera disponible en français et en anglais.



photo : Daniel Bahuaud

Josh Watt : « J'ai été exposé à une manière de penser plus ouverte. Sans même m'en apercevoir, je commençais à apprécier la diversité des gens. »

Cette conviction de l'importance du bilinguisme, le natif de Meadows l'a d'abord acquise après être devenu élève, en 1990, du programme d'immersion française tardive dans la Division scolaire de St. James.

De si formatrices années de jeunesse

« Meadows est à une demi-heure de route de Winnipeg. Ma mère, Jamie Watt, n'avait aucun lien particulier avec la langue française. Elle n'avait eu aucun contact avec la francophonie. Mais elle voulait me lancer un défi. Et la directrice de mon école anglaise était du même avis. Alors un soir, j'ai accompagné ma mère à la session d'information sur l'immersion tardive. Elle m'a demandé si ça m'intéressait. J'ai dit "oui".

« C'était une grande décision, autant pour elle que pour moi. Maman savait qu'elle ne pourrait pas m'aider avec mes travaux scolaires. Moi, j'étais impressionné par son engagement de me conduire matin et soir à l'école. Maman voulait enrichir ma vie. Et elle a eu raison. Tout ce que j'ai pu accomplir a été une conséquence de mon bilinguisme. »

Ainsi, Josh Watt a entamé sa 4e année scolaire à l'École Bannatyne, pour ensuite fréquenter les écoles Golden Gate et Silver Heights. Il tient à souligner qu'il a appris beaucoup plus que le français. Le facteur culturel a joué à fond.

« D'abord, à cause du grand nombre de Franco-Manitobains qui enseignaient en immersion, j'ai appris l'histoire de la francophonie manitobaine. Je me souviens de m'être rendu au Centre culturel franco-manitobain pour entendre des témoignages d'aînés. Ils ont raconté leurs expériences à l'école, à l'époque où l'enseignement en français était illégal. Je suis venu à respecter leur lutte pour leurs droits linguistiques. »

Josh Watt a également eu des enseignants québécois, français, belges, africains et indochinois. « J'ai été exposé à un français de grande qualité. Et à une manière de penser plus ouverte. Sans même m'en apercevoir, je commençais à apprécier la diversité des gens. Je crois que ça m'aurait pris plus de temps pour acquérir cette ouverture si j'étais demeuré unilingue. »

Une enseignante en particulier, Béatrice Gréban de Saint Germain, a pu accompagner Josh Watt de la 5e année à la 11e année. « C'est une coïncidence, mais cette enseignante française a changé d'écoles à plusieurs reprises et justement là où je me retrouvais aussi. Je la considère ma "mère francophone". Cette Européenne avait épousé un Belge. Le couple avait choisi de s'installer au Manitoba. Elle a contribué à mon développement linguistique, mais aussi à mon épanouissement personnel. »

Une autre expérience déterminante a ouvert ses yeux d'adolescent sur l'intérêt de la langue comme point de contact. C'est à l'été de 1995, alors qu'il avait 13 ans, que Josh Watt s'est d'abord rendu compte que l'immersion française avait changé sa manière de voir le monde.

« J'ai accompagné un groupe de missionnaires américains en Haïti. Ce groupe avait œuvré dans ce pays francophone depuis 1973. Pourtant, aucun de ses membres ne parlait français. Ces missionnaires n'avaient pas le réflexe très canadien de se bilinguiser. J'étais garçon, mais j'ai pu tisser des liens avec les Haïtiens parce que je parlais leur langue. L'expérience a été formidable. »

Béatrice Gréban de Saint Germain a aussi contribué à un autre jalon important dans le parcours bilingue de Josh Watt.

« Elle a croisé le sénateur Gildas Molgat à un évènement communautaire. En jasant avec le président du Sénat, elle lui a souligné qu'elle connaissait un élève qui avait le potentiel de devenir page au Sénat. Gildas Molgat était intrigué. Et j'ai donc participé au concours. J'ai été chanceux. Seulement une quinzaine de jeunes adultes deviennent pages. »

Suite en page 9

MA VIE BILINGUE

Tout en poursuivant ses études en sciences politiques et en droit à l'Université Carleton, Josh Watt a pu participer à des périodes parmi les plus actives au Sénat depuis sa création en 1867. « La Parlement composait avec les conséquences des attentats terroristes du 11 septembre 2001. Il y avait un projet de loi sur l'anti-terrorisme, un projet de loi sur l'immigration. En Ontario, on menaçait de fermer l'hôpital francophone Montfort. J'ai compris l'importance de continuer la lutte. Et d'affirmer l'importance des deux langues, d'un océan à l'autre.

« Ce message a été renforcé de manière très forte pour moi lorsque Ronald Duhamel a succédé à Gildas Molgat au Sénat. Ronald était malade. Je le voyais faiblir à cause de ses traitements pour le cancer. Pourtant, il se rendait au Sénat. La grande leçon? Malgré les défis de la vie personnelle, le souci de l'engagement professionnel doit primer. »

Les années de militantisme volontaire

À son retour au Manitoba, Josh Watt a appliqué la leçon. « J'ai été conseiller pour Voyage Manitoba à La Fourche. Je trouvais ça curieux et déplorable que les affiches ne soient disponibles qu'en anglais. Il y avait beaucoup de touristes francophones qui visitent La Fourche. J'ai insisté. Et pour la première fois, j'ai eu la nette impression d'avoir contribué à un vrai changement dans mon milieu de travail. »

Son « réflexe canadien » alors bien développé, Josh Watt a continué d'avancer la cause du bilinguisme. Membre de l'ancien Conseil de l'enseignement postsecondaire, il a insisté que les rapports du conseil continuent d'être rédigés dans les deux langues, malgré la pression de réduire les coûts au sein de l'organisme.

« J'étais le seul bilingue à siéger au Conseil. Étant donné ce fait, je me suis donné pour mission d'encourager autant que possible l'Université de Saint-Boniface. Je voulais m'assurer que ses programmes reçoivent un financement continuel, pour assurer leur pérennité. »



photo : Gracieuseté Josh Watt

Josh Watt, lorsqu'il était page au Sénat.

Josh Watt a aussi pu faire une différence à l'extérieur de la province, lorsque le gouvernement québécois proposait, fin 2015, de nommer les commissions scolaires, au lieu de les faire élire. « Une délégation de la MSBA et de la Canadian School Boards Association est venue appuyer la Fédération des commissions scolaires du Québec. Notre but était de souligner l'importance de protéger et de préserver les droits des minorités linguistiques. Les anglophones du Québec ont droit à la gestion scolaire. Tout comme les Franco-Manitobains, qui avaient obtenu la DSFM en 1994.

« Surprise par notre appui, Josée Bouchard, la directrice de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pourtant membre du Parti québécois, nous a dit : *Maybe this Canada isn't such a bad thing*.

« Son commentaire m'a fait réfléchir. Nos associations étaient venues promouvoir le bilinguisme et une meilleure compréhension des racines bilingues du pays. Le gouvernement québécois a renversé ce printemps sa décision et des Québécois sont sortis de notre rencontre plus conscients du fait qu'il y a des gens du *Rest of Canada* qui veulent créer un esprit d'unité et de compréhension nationale.

« C'était une des raisons d'être derrière la création des premières écoles d'immersion. Et à mon avis, cet objectif se réalise. On peut renforcer les liens entre le Québec et les autres communautés francophones du Canada. »

Les années qui se conjuguent au futur

En 2013, Josh Watt a renforcé son lien à la francophonie manitobaine, en nouant sa destinée à Joëlle Émond, une Franco-Manitobaine qui avait commencé sa vie à Saint-Eustache, au Québec. « J'ai maintenant grand intérêt à assurer la pérennité des services bilingues! Pour moi, notre vie de couple est le grand symbole de ma vie bilingue.

« Nous représentons un vrai mariage des cultures. Joëlle est issue d'une famille de souche franco-manitobaine. Moi, je suis de souche écossaise. Quand on s'est mariés au Fort Gibraltar, on a affiché le drapeau de l'Écosse, auquel on avait ajouté une fleur de lys dans chaque triangle de la croix de Saint André. Et dans la tourtière qu'on a servie, il y avait du haggis!

« Chez nous, la vie se passe surtout en français. Notamment depuis que Joëlle est devenue conseillère à l'École Christine-Lespérance. Joëlle était dans une autre division scolaire. Elle ressentait un besoin de travailler en français. À la maison, je vois qu'elle est plus fière de son identité franco-manitobaine. Nous, on veut encourager cette fierté dans notre famille.

« Nous ne sommes pas parents, mais nous conduisons nos nièces à des spectacles en français et aux films en français présentés au cinéma de Silver City, à Saint-Vital. On fait tout pour promouvoir des occasions aux jeunes de vivre en français.

« Cet effort, je le fais par amour. Amour de ma famille et amour de la langue. Je reconnais pourtant que je ne suis pas un Franco-Manitobain, dans la mesure où je ne suis pas de souche canadienne-française ou métisse. Je n'oserais jamais accepter cette désignation, par respect pour l'identité franco-manitobaine et par respect pour les nombreuses luttes pour les droits linguistiques.

« En mai, lors du recensement, j'ai indiqué que ma langue maternelle est l'anglais et que ma langue d'usage est le français. Je suis un bilingue. Et je peux et je veux me joindre à la communauté franco-manitobaine pour contribuer à l'élan bilingue qui contribue à la richesse du Manitoba et du Canada. »

CONSEIL CONSULTATIF DES AFFAIRES FRANCOPHONES

Mise à jour de la plus récente étape

La Société franco-manitobaine a soumis à la Province une liste d'au moins cinq candidats pour siéger au tout premier Conseil consultatif des Affaires francophones.

Prévu par l'article 8 de la *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine*, le Conseil établit un dialogue officiel et permanent entre le gouvernement provincial et la francophonie. La SFM avait procédé à un appel aux candidatures.

Jacqueline Blay, la présidente de la SFM, assure : « Notre partie du processus est terminée. Notre liste de candidats a été présentée au Bureau du greffier de l'Assemblée législative, pour ensuite être transmise à Rochelle Squires, la ministre des Affaires francophones. Elle en fera part au cabinet du Premier ministre Brian Pallister. »

Selon Jacqueline Blay, la composition finale du Conseil sera déterminée par la Province et annoncée d'ici l'Assemblée générale annuelle de la SFM du 13 octobre. Rappelons que la Commission scolaire franco-manitobaine avait adopté en août une proposition voulant que son président, Bernard Lesage, figure sur la liste soumise.

D. B.

DÉBAT AUTOUR DU FUTUR COMITÉ DE REFONTE

Raymond Hébert candidat à repenser la SFM

Le conseil d'administration de la Société franco-manitobaine finalise en ce moment les directives entourant la mise sur pied du comité de refonte de cinq membres qui devront être élus.

Jacqueline Blay, la présidente de la SFM note : « On soumettra tous les détails concernant le Comité de refonte le plus tôt possible, pour être aussi transparent que possible. »

Pour garantir qu'une proposition soit débattue par l'Assemblée générale annuelle, les règlements de la SFM prévoient qu'elle doit être rendue publique 21 jours avant l'AGA.

Pour s'assurer que la candidature de Raymond Hébert au Comité de refonte soit mise au vote le jour de l'assemblée, Roger Léveillé a déposé (1) une proposition pour que Raymond Hébert soit mis en nomination pour l'élection au Comité de refonte.

Le professeur émérite de l'Université de Saint-Boniface Raymond Hébert commente : « Cette proposition a été soumise en bonne et due forme aux bureaux de la SFM le jeudi 15 septembre, selon l'article 8.11 du Règlement de la SFM. Je m'attends à ce que cette proposition, qui a donc été soumise 29 jours avant l'AGA, soit publiée par la SFM dans les 21 jours précédant l'AGA. »

Pour sa part, Emmet Collins, le vice-président de la SFM estime que « l'article 8.11 du Règlement ne s'applique pas dans le cas des nominations spécifiques à un comité ad hoc ».

« Nous avons reçu la proposition que Raymond Hébert soit mis en nomination. Mais parce qu'il n'y a pas encore de processus formel d'établi quant à la composition du Comité de refonte, on ne la publiera pas. L'avis de motion proposant la création du Comité de refonte a été publié en août dans *La Liberté*. À notre avis, la composition possible de ce Comité ne fait pas partie de cet avis de motion. »

(1) Proposition déposée et appuyée par Paulette Desaulniers, Charles Leblanc, Stéphane Dorge, Diane Demaré, Louis Paquin, Hélène Perreault, Yves Labrèche, Bertrand Nayet, Maurice Therrien et Rénald Rémillard.

D. B.

RADIO-CANADA RESTE À SAINT-BONIFACE

Le nouvel usage du 607, rue Langevin

Radio-Canada déménagera ses archives radiophoniques et télévisuelles, présentement entreposées à Winnipeg, dans les anciens locaux de CKSB, au 607, rue Langevin.

Pour Pierre Guérin, le directeur des services en français pour la région de l'Ouest, il s'agit d'un « emploi important et approprié » de l'édifice.

« Nos archives seront entreposées et gérées là. Il s'agit de documents plus récents que ceux déjà déposés au Centre du patrimoine. Ils sont encore consultés à l'interne et quelque fois par des chercheurs indépendants. Bien qu'ils soient plus récents, ces documents constituent néanmoins déjà un capital historique important. »

De plus, une partie des anciens locaux de CKSB servira à abriter l'équipe des transmissions, c'est-à-dire les techniciens responsables du maintien des équipements de transmission et de retransmission.

« Les techniciens occuperont la section avant de l'édifice. Il reste toujours de l'espace disponible, susceptible d'être réaménagé pour des locataires potentiels. »

D. B.

CULTUREL

MONIQUE GUÉNETTE, CHŒUR ET ÂME

« Pas de limite au partage choral »

Pour sa seconde saison à la direction musicale des « Intrépides, Nouvelle génération », l'enseignante Monique Guénette s'est donné pour mission de renouveler la chorale des jeunes, en la rebaptisant « Rinnovo ».



Barbara GORRAND

presse3@la-liberte.mb.ca



Archives La Liberté

Dans les années 1970, les Petits Intrépides et leurs parents étaient déjà unis par une même passion.

« La musique? C'est plus qu'une joie. Je ne sais pas comment décrire ce sentiment. » Si Monique Guénette enchaîne aisément vocalises et harmonies, elle se trouve à court de mots dès qu'il s'agit de parler de sa passion. Peut-être que le plus simple encore est de filer la métaphore anatomique : la musique, c'est dans son ADN. Et la native de Saint-Boniface entretient avec la chorale des Intrépides une filiation quasi génétique.

« Mes parents faisaient partie des Intrépides, la grande chorale créée en 1960, alors j'ai intégré le chœur des Petits Intrépides, à l'époque réservé aux enfants des chanteurs de la grande chorale. Mais je crois fermement que ce rapport à la musique nous vient de nos ancêtres. Depuis des générations, les Franco-Manitobains chantent et jouent des instruments, c'est une histoire de transmission, un véritable mode de vie. »

Un mode de vie dont Monique Guénette a fait une profession, puisqu'elle enseigne l'éducation musicale à l'école-collège Gabrielle Roy, à Île-des-Chênes. « Voir qu'un enfant, à la fin de la journée, a des étoiles dans les yeux parce qu'il a compris quelque chose à la musique, cela va au-delà de la fierté : cela me complète ».

Nouveau nom

C'est donc tout naturellement depuis Île-des-Chênes que l'enseignante a repris l'année dernière la direction musicale de cette chorale des jeunes où elle avait fait ses premières gammes. « Il s'agissait alors de réveiller les Intrépides, Nouvelle génération. Cette année, on adopte un nouveau nom, Rinnovo, qui veut dire renouvellement en italien, et on se met sur nos deux pieds pour bâtir une chorale solide, qui abordera un répertoire très varié, allant jusqu'à des pièces en chinois!

« Parce qu'il ne faut pas mettre de limites à ce partage, à cet emportement que permet le chant choral. Rien qu'à l'école, il y a déjà 30 enfants inscrits, et je suis prête à me déplacer partout où les enfants en exprimeront l'envie. Parce que je sais qu'il y a des nouveaux arrivants qui veulent chanter, mais qui n'ont pas les moyens de se déplacer. Je ferai toujours tout mon possible pour aider les jeunes talents à trouver leur voie. »

Ou leur voix, serait-on tenté de dire.

Une passion à partager

La chorale Rinnovo s'adresse à tous les jeunes de 6 à 18 ans intéressés par le chant choral, et se réunira chaque jeudi à Île-des-Chênes dès le 8 octobre. Monique Guénette a beaucoup d'ambitions pour la chorale : « J'espère avoir un jour un groupe de musiciens qui suivra la chorale et que l'on crée de véritables spectacles. » Mais dans l'immédiat, elle souhaite une réunion de sa chorale avec le grand chœur des Intrépides que dirige Bruce Waldie depuis trois saisons. « La Manitoba Choral Association fête cette année ses 40 ans, l'idée est donc de faire quelque chose avec la grande chorale à cette occasion. »

Information : monique.guenette@dsfm.mb.ca ou 204-803-1142.

CITATIONS ET INCITATIONS À LA COMPASSION



France Adams

« Ce sont parfois dans les petits moments que l'on qualifie d'insignifiants, que l'on apprend souvent nos plus belles leçons de compassion. »

« Se dévoiler, par nos histoires, est une façon de rejoindre notre humanité. »

Retrouvez France Adams sur les ondes de CKSB (88,1 FM), lundi matin 26 septembre vers 8 h 35 en conversation avec Martine Bordeleau.

Sudoku

PROBLÈME N° 521

		1	5		9	4		
7				8				
			2		3			8
	8							
9	3				4			
				6			2	7
6			8	1				
							5	
			9				8	

RÉPONSE DU N° 520

3	4	7	9	5	8	2	6	1
2	6	9	1	3	4	5	7	8
1	5	8	9	2	7	6	3	4
8	3	6	5	1	9	4	2	7
9	1	4	7	6	2	3	8	5
5	7	2	4	8	3	1	6	9
6	9	5	3	7	1	8	4	2
7	8	3	2	4	5	9	1	6
4	2	1	8	9	6	7	5	3

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 890

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2									■			
3								■				
4							■					
5			■									
6				■								■
7						■						
8		■							■			
9										■		
10							■					
11								■			■	
12					■							

HORIZONTALEMENT

1- Stupéfaction.
2- Relatif aux chanoines. – Homme politique français (1847-1919).
3- Claies pour égoutter les fromages. – Remue, pousse.
4- Individu quelconque. – Fâché, attristé.
5- Gamme. – Ensemble des stries.
6- Semblable. – Matériau isolant.
7- Épuisera. – Mesurera, règlera.
8- Monastère cistercien d'Espagne. – Signal de détresse.
9- Partie de l'armure. – Post-scriptum.
10- Mets au nombre de. – Pressa.
11- Titre d'honneur donné aux princes. – Négation.
12- Dans l'Orne. – Rendu beau.

VERTICALEMENT

1- Habitueras.
2- Sels gemmes. – Il couvre le calice pendant la messe.
3- Sans diversité. – Bataille navale que don Juan d'Autriche remporta le 7 octobre 1571.
4- Qui ont rapport au commerce charnel. – Fards rouges.
5- Qui ne peuvent être rassasiés.
6- Employés seulement en style juridique. – Degré de cuisson du sucre.
7- Partie d'un canal. – Qui contient de l'iode. – Éminence.
8- Article étranger. – Personne mal élevée.
9- Surveillas. – Fleuve d'Irlande.
10- Alcaloïdes. – Blocage.
11- Se dit des virus qui se fixent sur le système nerveux.
12- Mamelon du sein. – Calmé.

RÉPONSES DU N° 889

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	E	N	E	D	I	C	T	I	O	N	S
2	I	N	A	N	I	M	E	■	R	E	N	E
3	S	T	■	T	E	P	A	L	E	S	■	R
4	A	R	T	E	R	E	■	A	S	T	E	R
5	N	A	R	R	E	R	A	I	■	R	U	E
6	N	I	A	I	S	■	I	D	E	A	L	E
7	U	N	I	T	E	S	■	E	B	L	A	■
8	E	S	T	E	■	C	A	R	R	E	L	A
9	L	■	E	■	A	R	G	O	U	S	I	N
10	L	A	■	F	O	U	R	N	I	■	E	S
11	E	N	V	O	U	T	A	N	T	E	■	E
12	S	I	E	S	T	E	■	E	A	N	E	S

JUSTIN LACROIX, FACE À SON AVENIR

À la croisée des chemins?

Artiste dans l'âme, Justin Lacroix a vécu une expérience formative au festival OFF d'Avignon, en France. Il se prépare à repartir pour une série de performances à Regina : Contact Ouest du 25 au 28 septembre, les Regina Western Canadian Music Awards le 13 octobre, et le festival Break Out West les 14 et 15 octobre. Il partage ses doutes, son expérience et ses projets à venir.



photo : Marouane Refak

« Il y a quelque chose dans le partage de la musique que j'aurais de la misère à remplacer. »



Manella
VILA NOVA

presse4@la-liberte.mb.ca

Le Winnipégois Justin Lacroix a pris la route de son avenir musical. Après avoir vécu sa passion pour la musique comme un loisir pendant 15 ans, il a décidé de quitter son emploi dans la restauration pour devenir musicien à plein temps. « Je faisais du service à la table en personnage au Celebration Dinner Theatre, ce qui m'a permis de me créer une famille dans la communauté du spectacle et de me faire connaître un peu à Winnipeg. »

Justin Lacroix jouait également dans les pièces de la compagnie du restaurant-théâtre. Mais après qu'on a réduit son nombre d'heures de travail il y a un an, il a fini par laisser la restauration et le théâtre derrière lui pour se consacrer uniquement à la musique. « Depuis 15 ans, la musique est de toute façon mon but ultime. Je sentais le désir qui grandissait en moi et je me suis dit que c'était le moment, que je ne pouvais plus attendre. »

Une fois la décision prise, Justin Lacroix a entrepris les démarches pour se professionnaliser dans l'industrie. « Ça prend une foi quelconque de tout laisser. Il faut espérer qu'à force de travail, de bonnes choses vont arriver. Pour moi, tout s'est mis en place comme par magie! » Le musicien a rencontré Nathalie Kleinschmit, directrice générale du 100 NONS, l'organisme de musique qui appuie les artistes émergents. Objectif : établir avec la spécialiste en développement professionnel un plan d'affaires qui lui permettrait de vivre de son art.

Cet été, Justin Lacroix a participé au Festival OFF d'Avignon (France), où il s'est produit une quarantaine de fois en 24 jours. « Le festival était d'une grande ampleur. Quand je suis arrivé, je voulais juste faire mon spectacle. Je n'avais pas pensé à tout ce qui entoure le spectacle et toute l'organisation nécessaire pour que ça se passe bien. »

Petit nouveau au festival, Justin Lacroix a appris à se promouvoir lui-même et à se créer des contacts. « Il n'y avait pas de gourou du festival pour nous montrer comment faire. Mais on a appris à être efficace. On allait dans les rues et on passait nos *flyers* aux passants. 4 000 professionnels étaient dans la région pour découvrir les nouveaux talents, alors c'était une bonne opportunité. »

Cette première expérience d'un grand festival laisse un très bon souvenir au chanteur franco-manitobain. « J'ai eu la chance de pouvoir développer mon spectacle et de trouver mon public. Il y a des moments du spectacle où je me sentais électrifié, parce que quelque chose se passait, comme une communion. »

Représentant du Manitoba, Justin Lacroix a fait voyager les spectateurs français dans son univers avec fierté. « Certains ne savaient pas qu'il y avait des francophones à Winnipeg. Alors je me suis fait un plaisir de leur présenter ma communauté. J'expliquais les distances entre les villes, je partageais mes questionnements sur la langue avec eux. Il y avait un échange. »

Le musicien a profité de son séjour à Avignon pour visiter les environs. « J'ai passé un mois en scooter et je me suis découvert une nouvelle passion : visiter la campagne française. »

De retour à Winnipeg, il se prépare pour une série d'évènements qui auront lieu à l'automne 2016. En effet, le Justin Lacroix Band a reçu une nomination aux Regina Western Canadian Music Awards qui se tiendront le 13 octobre, dans la catégorie Artiste francophone de l'année. « Je ne suis pas vraiment animé par les récompenses, mais c'est une belle invitation, et je suis reconnaissant d'avoir été sélectionné. Je suis curieux de voir ce qui va en sortir, et nous aurons aussi la chance de pouvoir rencontrer le public à cette occasion. »

Parfois, il se questionne encore sur son avenir, mais il n'y a toujours qu'une réponse qui lui vient : « La meilleure utilisation de ma vie, c'est en partageant la musique. C'est la plus belle chose que je puisse faire, il n'y a vraiment rien de plus fort pour moi. » Justin Lacroix n'est plus à la croisée des chemins.

L'actualité de Justin Lacroix cet automne

Les semaines à venir s'annoncent très chargées pour Justin Lacroix. En effet, du 25 au 28 septembre, il sera sur la scène de Contact Ouest, un évènement de vitrine à Regina avec son groupe, le Justin Lacroix Band, composé d'Ivan Burke, Joel Couture et Joël Perreault. Ils y présenteront un spectacle pour les francophones de l'Ouest canadien, du Québec et d'Europe.

Le 13 octobre, Justin Lacroix participera aux Regina Western Canadian Music Awards, où son groupe a été nominé dans la catégorie Artiste francophone de l'année. Au cours de la cérémonie, qui marque l'ouverture du festival Break Out West, le Justin Lacroix Band jouera l'une de ses chansons sur la scène du Casino Regina.

Toujours à l'occasion du festival Break Out West, le Justin Lacroix Band présentera une nouvelle fois son spectacle à Regina le 14 octobre à The Club, et le 15 octobre au Creative City Centre.

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

Chaque semaine, *Dans nos écoles* couvre ce qui s'est passé dans des écoles de la DSFM et annonce des évènements à venir. Dans la nouvelle formule, les élèves livrent leurs commentaires sur des sujets variés. Les bons coups de nos élèves ont aussi leur plateforme.

Restez informés, Suivez *Dans nos écoles*!



CITATION DE LA SEMAINE

Kennedy Halley, 8e année, École Christine-Lespérance

« C'était bien d'avoir deux mois de congés pour passer du temps avec ma famille et avec les résidents. J'ai fait neuf heures de bénévolat au mois de juillet et neuf heures au mois d'août. »

RÉGION URBAINE

Une vocation précoce d'aider les autres

Kennedy Halley, élève en 8e année à l'École Christine-Lespérance, a commencé à faire du bénévolat à Actionmarguerite-Saint-Vital (Foyer Valade), à l'âge de 12 ans.

Suite à la lecture d'une annonce dans *La Liberté*, Kennedy a demandé l'autorisation à ses parents, et ils ont accepté. Jennifer Halley, sa maman, dit : « Au début, je ne la croyais pas, mais elle était déterminée, et le jour même nous nous sommes rendues au Foyer. »

Très indépendante, la jeune bénévole a entrepris toutes les démarches nécessaires. « J'ai fait tous les appels et tous les papiers toute seule, dit-elle. Trois jours après avoir eu l'idée, j'ai commencé à travailler au Foyer. C'est vraiment amusant. J'ai toujours voulu travailler avec les personnes âgées, mais sans en faire une carrière. Je pense que j'ai trouvé la meilleure solution possible, et je le fais en français! »

Lorsque la jeune fille est arrivée au Foyer pour la première fois, les responsables doutaient de ses capacités, et certains résidents se montraient réticents quand Kennedy essayait de les aider. « Les responsables avaient peur que les résidents me fassent mal. Il y avait un groupe de résidents qui ne voulaient pas que je les aide. Mais ce n'était pas grave pour moi, parce que pour chaque résident grincheux, il y en avait un qui était content de me voir. »

Un an après son arrivée en tant que bénévole, Kennedy a beaucoup appris : « Maintenant, j'aide les résidents, on va à des concerts, on fait des visites, on parle de tout et de rien. Les gens ont confiance en moi et ne font plus de commentaires parce que je suis jeune. J'ai lancé un club de lecture, il est un peu descendu en popularité mais on va le faire remonter. »

Pendant l'année, l'emploi du temps de Kennedy lui permet de se rendre au Foyer une à cinq fois par mois. Mais cet été, elle a profité de ses vacances pour s'y rendre plus souvent. « C'était bien d'avoir deux mois de congés pour passer du temps avec ma famille et avec les résidents. J'ai fait neuf heures de bénévolat au mois de juillet et neuf heures au mois d'août. Pour moi, ce n'est pas une grosse affaire. Ça fait juste partie de ma vie quotidienne. »



photo : Marouane REFAK

À 13 ans, Kennedy Halley fait du bénévolat dès qu'elle en a l'occasion.



VOUS SOUHAITEZ PARLER DE VOS ACTIVITÉS?
ÉCRIVEZ À
ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA

À NOTER

ACTIVITÉS SCOLAIRES

Campus des petites écoles
(9e – 12e année),
Du 26 au 28 septembre

Formation d'officielles de Volleyball,
29 septembre

Rencontre JMCA SUD,
30 septembre, 1er et 2 octobre
Camp Arnes

Championnat divisionnaire Course de fond,
5e - 8e année,
écoles urbaines,
4 octobre
(date de pluie 6 octobre)

COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 28 septembre à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette

CONGÉS

Le 26 septembre
congé pour les élèves des écoles, Lagimodière, Noël-Ritchot, Notre-Dame, Pointe-des-Chênes, Réal-Bérard, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joachim, Sainte-Agathe et collège Gabrielle-Roy

Le lundi 10 octobre
Action de Grâces

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE UN SUJET DE DISCUSSION? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA

ILS EN PARLENT

TON ÉVÈNEMENT DE L'ANNÉE

Chaque nouvelle année est l'occasion de vivre de nouvelles expériences pour les élèves de la DSFM.

De quel évènement de ton année scolaire as-tu le plus hâte?





Abrielle Turenne-Bisson, 7e année, École Lacerte

« J'attends avec impatience Lacerte a du talent. J'ai envie de chanter sur scène devant mon école. Je ne sais pas encore quelle chanson je vais interpréter, mais je pense que je vais en écrire une et m'accompagner de mon ukulélé. J'ai appris à en jouer toute seule après avoir vu Grace VanderWaal dans l'émission America's Got Talent. »



Saïdou Sacko, 4e année, École Taché

« Cette année, je vais apprendre les divisions en mathématiques. Mais surtout, je vais avoir des cours d'anglais, et j'ai vraiment hâte de lire en anglais!



Gabrielle Bahuaud, 7e année, Collège Louis-Riel

« J'ai commencé la guitare il y a quelques mois et je connais déjà quelques pièces, mais j'ai hâte d'en apprendre de nouvelles dans mon cours de guitare. Je souhaite aussi suivre le cours de couture cette année, parce que ça m'intéresse beaucoup. Je veux faire des choses qui me seront utiles, comme un sac dans lequel je pourrais mettre mes livres pour aller à la bibliothèque. »

RÉGION URBAINE

Un vent de nouveauté souffle sur l'École Lacerte

En septembre 2016, l'École Lacerte célèbre ses 50 ans. À cette occasion, elle s'est refaite une beauté au cours de l'été pour pouvoir accueillir ses 419 élèves avec un air de nouveauté.

Daniel Preteau, directeur de l'École Lacerte depuis deux ans, témoigne : « Depuis la rentrée, on voit une certaine fierté chez les élèves et chez les enseignants, parce que l'école est belle. » Avec l'appui du comité scolaire Lacerte et de la DSFM, l'école élémentaire francophone a pu repeindre les locaux et les jeux au sol à l'extérieur, acheter un nouveau panneau électronique, poser un nouveau gazon et refaire son logo.

« Le logo a été conçu par Pierre Lavoie, un ancien élève de l'École Lacerte. Le lion saute vers l'avant pour montrer le futur qui attend les élèves. Sur le logo administratif, on a mis du vert pour représenter le Collège Louis-Riel, et de l'orange pour le Centre scolaire Léo-Rémillard. L'idée est que nos élèves réalisent que ce sont les deux secondaires où ils pourront aller. » Un barbecue communautaire sera organisé le 22 septembre pour fêter l'évènement. « Nous avons souhaité investir dans des rénovations qui bénéficieront aux générations à venir. Si la communauté et les anciens veulent commémorer le 50e anniversaire de l'École, ils sont tous invités à nous rejoindre au barbecue. »



photo : Manella Vila Nova

De gauche à droite : Nelson Dieuhou, 8e année, Daniel Preteau, directeur de l'École Lacerte, Nolin Zirk, 1re année, Lala Sow, 6e année, Chloé Tessier, 7e année, Abrielle Turenne-Bisson, 7e année.



photo : Manella Vila Nova

Les élèves de l'École Lacerte devant le nouveau logo installé dans le gymnase. De gauche à droite : Chloé Tessier, 7e année, Abrielle Turenne-Bisson, 7e année, Nelson Dieuhou, 8e année, Lala Sow, 6e année, Nolin Zirk, 1re année.

EMPLOIS ET AVIS



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton
<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intérressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS - **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.





Actionmarguerite

Service & Compassion

Joignez l'action!

Commis à la paie

0,50 etp, temps partiel

POSTULEZ EN LIGNE :
actionmarguerite.ca
Télécopieur: 204 233-6803

PETITES ANNONCES

À LOUER

RUE DESPINS : appartement spacieux avec une chambre à coucher, salon, salle à diner et beau sous-sol fini. Planchers de bois franc. Deux salles de bain, buanderie, grande cour avec jardin et patio. À partir du 1er octobre. 1 300 $/mois, tous les services compris. Non fumeur, pas d'animaux. Appelez Suzanne au 204-772-3668.
365-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ **Photo : 15,93 $**

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.



Les Franco-lions de Lacerte Inc.
(situé dans les locaux de l'École Lacerte)

Éducateur(trice) en jeune enfance, EJE II
(20 heures/semaine)

Qualifications requises :

- diplômé de l'Éducation en jeune enfance Niveau II;
- excellentes compétences en communication;
- organisé et capable de planifier un programme propice au développement des enfants;
- démontrer de l'enthousiasme et de l'énergie positive;
- maîtriser la langue française parlée et écrite;
- avoir une ouverture d'esprit et la capacité de travailler en équipe;
- flexible au changement et horaires.

Nous offrons un salaire compétitif dans un environnement de travail positif.

Entrée en fonction : septembre 2016

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et de trois noms de référence à :

Lisa Hunnie, directrice
Les Franco-lions de Lacerte Inc.
12-1101, promenade Autumnwood
Winnipeg, Manitoba R2J 1C8
lesfrancolions@dsfm.mb.ca
Téléphone : 204-253-5315

Nous vous remercions de votre intérêt et désirons vous aviser que nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue.



AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard **le mercredi avant 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante à l'adresse **production@la-liberte.mb.ca.**

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est **le jeudi avant midi.**
(par écrit et payées d'avance)

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 204 237-4823 • **Télécopieur :** 204 231-1998

La prochaine étape de votre carrière?



SPÉCIALISTE, RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE (BILINGUE)

Vous excellez dans le service à la clientèle et vous désirez mettre à profit votre habileté en répondant aux questions de notre clientèle au sein de notre Service d'assistance aux clients. Vous êtes à l'aise dans l'environnement d'un centre d'appels et vous désirez faire partie d'une compagnie prospère, en pleine expansion et qui est le chef de file dans le secteur de l'assurance pour soins médicaux et dentaire.

La principale tâche de la personne qui occupe ce poste consiste à traiter les demandes de renseignements visant les garanties Soins médicaux et Soins dentaires de la part de nos clients collectifs en provenance de notre ligne 1 800.

Une formation s'étalant sur six semaines et commençant le **11 octobre 2016 ou 24 octobre 2016** sera offerte aux frais de la Compagnie afin de vous permettre de développer vos connaissances relatives aux demandes de règlement pour soins médicaux et dentaires. L'échelle salariale pour ce poste commence à **36,006$.**

Compétences et aptitudes requises:

- Aptitudes marquées pour le service à la clientèle
- Solides aptitudes pour la communication verbale et écrite, en anglais et en français
- Capacité éprouvée pour le travail d'équipe
- Connaissances de base de l'utilisation d'un ordinateur

Franchissez la prochaine étape.
Nous offrons un environnement de travail stimulant au sein d'une équipe, un salaire et des avantages sociaux concurrentiels, ainsi que des possibilités de croissance professionnelle et personnelle.

Toutes les possibilités d'emploi de la Great-West sont affichées dans notre site Web, à l'adresse: **www.greatwestlife.com.** Vous pouvez consulter notre section Carrières et postuler en ligne d'ici le **vendredi, 30 septembre, 2016.**

Nous nous engageons à employer un effectif diversifié et nous encourageons toute personne qualifiée à poser sa candidature. Nous communiquerons avec vous si vous êtes retenu pour une entrevue.



L'emploi du masculin vise uniquement à alléger le texte.

www.greatwestlife.com

La Great-West et la conception graphique de la clé sont des marques de commerce de La Great-West, compagnie d'assurance-vie.

RETROUVEZ NOS EMPLOIS SUR WWW.LA-LIBERTE.MB.CA!

NÉCROLOGIES

Élise Comte



Paisiblement au Foyer Notre-Dame, le mercredi 7 septembre 2016, Élise Comte, de Notre-Dame-de-Lourdes, est décédée à l'âge de 106 ans.

Elle laisse dans le deuil sa sœur Solange Gaultier, son frère Raymond Comte, deux belles-sœurs, Agnès Comte et Céline Comte, des cousines spéciales, Marthe Durand, Corinne (Neil) Durand, Lucie (Tom) Durand ainsi que de nombreux neveux, nièces, amis et autres proches.

Élise a été précédée par ses parents Jean et Virginie (Durand) Comte, ses frères Auguste (Céline) (Suzanne), Paul (Cécile), Joseph (Thérèse) (Marie), Michel, Léon, Louis et Albert, son beau-frère Joseph Gaultier et son cousin spécial Norbert Durand.

Élise a fait carrière en éducation : diplômée de Saint-Adolphe; brevet d'enseignement en 1930; études au Saint Mary's College et à l'Université d'Ottawa; enseignante aux écoles Montcalm, Carnot, Cardinal, Lourdes, Saint-Louis, Parthenay de Saint-Claude, Sainte-Marie de Bruxelles, Provencher de Saint-Boniface et au collège pédagogique de Tuxedo; directrice des écoles Taché et Marion; monitrice de la J.E.C.; membre du comité diocésain de catéchèse, de l'exécutif de la Ligue des Institutrices, de l'ACELF, de l'AECFM et de son fonctionnement scolaire; conseillère au ministère de l'Éducation pour l'enseignement du français; auteure des programmes Français 1, Français 2 et Français 3; a enseigné des cours de pédagogie aux enseignants; a développé une méthode de prélecture; a participé à l'élaboration du Bill 59 et a organisé le comité des Programmes d'études pour le niveau élémentaire et en a été la présidente.

Outre toutes ces responsabilités, elle a pris le temps, entre autres, de devenir la première gérante de la Caisse populaire de Lourdes.

On lui a confié l'éducation d'un jeune cousin. Il s'est établi entre Norbert Durand, sa famille et Élise, un lien d'amitié qui a duré jusqu'à la fin.

À sa retraite à l'âge de 65 ans, Élise est revenue à la ferme familiale pour y habiter avec ses frères Raymond et Louis. De nombreux bons moments ont été vécus jusqu'au déménagement de Louis et Élise au Foyer Notre-Dame.

Elle s'intéressait à la généalogie de la famille, a créé un verger, cultivait des fleurs et continuait à faire de la lecture. Elle appréciait la beauté et la tranquillité de son entourage à la ferme.

La famille désire remercier le personnel du Foyer Notre-Dame pour ses bons soins.

Les prières au salon mortuaire Adam ont eu lieu le lundi 12 septembre 2016 à 19 h 30. La messe des funérailles a été célébrée à l'église catholique de Notre-Dame-de-Lourdes par M. l'abbé Alain Guenou le mardi 13 septembre 2016 à 14 h et précédée par les prières à 13 h 30. L'inhumation a suivi au cimetière local.

Des dons peuvent être faits à la Fondation Santé Notre-Dame pour le projet du nouvel hôpital.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes. 204-248-2201 ou www.afh.ca



Denys Gérald Vigier



C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons le décès de notre fils et frère Denys Vigier, survenu le 12 septembre 2016 à l'âge de 60 ans.

Il laisse dans le deuil son fils Brian (Sheena) Sadlowski, ses petits-enfants Caitlyn et Anthony, ses parents Gérald et Huguette Vigier, ses frères et sœurs Johanne (Henry) Ketsman, Marc (Louise), Joëlle (Jamie) Wytinck, Rhéal (Sandy), Michel (Jackie), Darcelle (David) et Donald (Rachel) ainsi que de nombreux neveux, nièces, amis et autres proches.

Denys fut prédécédé par son frère Claude et son neveu Mathieu. Il est né le 15 mai 1956 à Notre-Dame-de-Lourdes, MB. Après ses études d'enfance, Denys s'est intéressé à poursuivre une carrière qui lui plaisait énormément comme courtier en assurances en Alberta et au Manitoba. Denys suivait avec enthousiasme les passions variés de ses neveux et nièces et était un partisan avide des sports.

Denys était un homme jovial qui prenait plaisir à passer du temps avec tout le monde. Il avait une habileté exceptionnelle à se souvenir des plus petits détails de la vie de ceux qu'il rencontrait et des places qu'il a visitées au courant de sa vie.

La famille remercie chaleureusement le personnel de l'Hôpital Saint-Boniface et l'hospice Grace pour les bons soins professionnels.

Le service funèbre a eu lieu à l'église Sainte Famille au 778, rue Archibald à Winnipeg, Manitoba, le jeudi 15 septembre 2016 à 13 h.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

C.L.





CHRONIQUE RELIGIEUSE

CARYNE CHARTIER

Tout est lié

En lisant l'encyclique *Laudato si'*, l'écologie intégrale que le pape François nous présente m'a intriguée et a inspiré ma réflexion. Pourquoi le pape nous parle-t-il (parce qu'en effet, il souhaite entrer en dialogue avec tous les citoyens du monde de bonne volonté) d'une écologie intégrale? C'est qu'il ne croit pas que la crise écologique que l'on vit soit distincte de la crise sociale. Il utilise plutôt le terme crise socio-environnementale. (1) C'est pour cela qu'il affirme qu'il faut une écologie intégrale pour pouvoir véritablement répondre à cette crise actuelle, donc une solution qui est intégrale.

Pour saisir l'écologie intégrale, il faut d'abord comprendre que celle-ci repose sur le concept qu'il existe trois relations interreliées entre le Créateur, les humains et la nature. Dans un monde parfait, ces trois relations sont en équilibre, en juste relation. Cependant, étant donné que l'on ne peut les séparer, si l'une des relations est brisée, toutes les relations en souffrent. Une telle compréhension de l'écologie exclut donc la possibilité d'ignorer ou d'isoler l'un ou l'autre aspect de notre réalité, puisque tout est lié.

Le pape sous-entend par l'écologie intégrale une certaine moralité, aussi appelée : loi naturelle. Cette dernière est importante lorsqu'on parle d'environnement. La loi naturelle « suppose l'idée que la nature est porteuse pour l'homme d'un message éthique et constitue une norme morale implicite qu'actualise la raison humaine » (2). Les humains doivent alors être attentifs à la nature et vivre en harmonie avec elle, ayant comme référence commune le Créateur. Pour vivre cette harmonie, il faut savoir comment vivre selon ses propres limites.

C'est pour cela que le pape avance l'idée que la crise socio-environnementale est le résultat des humains qui ne reconnaissent plus leurs limites. Les humains, ne reconnaissant plus l'ordre de la création, se mettent au centre et « [l'humain] finit par donner la priorité à ses intérêts de circonstance, et tout le reste devient relatif » (3). C'est cette relativisation qui permet aux humains d'exploiter la nature, mais aussi d'exploiter leurs frères et sœurs humains. (4)

Pour en arriver à une telle relativisation, il faut que l'humain rejette, ou du moins se désintéresse, de la loi naturelle. En effet, lorsqu'on comprend que la loi naturelle affirme que la nature détient un message éthique, l'humain peut retrouver sa place dans la création et ainsi vivre en juste relation avec les autres, la nature et le Créateur. Donc, il faut une solution intégrale, c'est-à-dire une solution qui inclut toutes les relations, sinon les solutions ne vont pas pouvoir réellement affronter le problème, la crise écologique et sociale. En d'autres mots, il faut s'attaquer à la pollution, mais aussi à la pauvreté, à la déforestation, comme à l'inclusion des exclus de la société. Il faut commencer à prendre les moyens de transport en commun et acheter des produits pour lesquels les travailleurs sont rémunérés équitablement. Dans les mots du pape lui-même : « Tout est lié. Il faut donc une préoccupation pour l'environnement unie à un amour sincère envers les êtres humains, et à un engagement constant pour les problèmes de la société. » (5)

Laudato si' nous pousse donc à comprendre que tout est lié, notamment la crise socio-environnementale. Le pape rejoint ce que les peuples autochtones n'ont cessé de nous partager, que l'on doit prendre bien soin de la terre donnée par le Créateur. (6) Maintenant… à nous d'agir ensemble.

(1) Pape François. (2015). *Laudato si'*. France: Éditions Parole et Silence, paragraphe 139

(2) Commission théologique internationale (2009) *À la recherche d'une éthique universelle : nouveau regard sur la loi naturelle* Retrieved 3 December, 2015, from http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/cti_documents/rc_con_cfaith_doc_20090520_legge-naturale_en.html#2.1._The_role_of_society_and_culture, paragraphe 69

(3) Pape François. (2015). *Laudato si'*. France: Éditions Parole et Silence, paragraphe 122

(4) Ibid, 123

(5) Ibid, 91

(6) Ibid, 146

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMUNAUTAIRE

UN « 40E » QUI N'EST PAS TOUT À FAIT UN 40E

À la pêche aux souvenirs du Gala du homard

Quand le marin part à la pêche au homard, il n'est pas sûr de ce qu'il trouvera dans ses casiers. Au moins quand un journaliste s'intéresse à l'histoire du Gala du homard, il est sûr de ne pas revenir bredouille. Petite plongée dans le passé.

Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Grâce aux archives du Centre du patrimoine et à l'extraordinaire possibilité offerte par *La Liberté* numérisée et indexée (1), une première certitude émerge assez vite sur les origines de ce prélèvement de fonds annuel du Cercle Molière. La première soirée annuelle s'est déroulée le 22 avril 1977. Présentée comme « Le Gala des Anciens », le concept est simple : des vétérans de la troupe fondée en 1925 divertissent le public tandis que Manuel Jarrin, le gérant de La Vieille Gare et membre du conseil d'administration du Cercle, s'occupe de préparer un grand festin gastronomique, dont la vedette principale est le bison.

L'évènement est repris en 1978 avec les mêmes acteurs désireux d'aider financièrement le Cercle, alors sous présidence du juge Armand Dureault. Des changements au CA font qu'il n'y a pas de gala en 1979. L'initiative est reprise en 1980, mais cette fois à l'automne, afin de faire coïncider la soirée de prélèvement de fonds avec le début de la saison théâtrale.

Cette année-là, Lucienne Boucher, membre du CA du Cercle et du comité organisateur, se souvient parfaitement que les convives ont mangé du roastbeef tiède apprêté par les élèves de l'école culinaire du Windsor Park Collegiate. « Le CCFM n'était pas équipé. Un roastbeef doit être servi très chaud. Tu ne veux pas que la sauce fige. » L'expérience malencontreuse n'eut pas besoin d'être répétée en 1981, car le hasard veillait.

« Un jour que je parlais au téléphone avec ma nièce Lise Préfontaine, elle me dit qu'elle devait interrompre la conversation parce qu'elle et son conjoint Jean-Claude allaient à un gala au homard à Hull. Ça m'a mis la puce à l'oreille. Du homard tout frais tout cuit du Nouveau-Brunswick! Mon beau-frère René Préfontaine, qui était sous-ministre aux Affaires culturelles, a contacté son homologue au Nouveau-Brunswick, qui a offert de fournir à moitié prix du homard pour deux ans. C'était homard à volonté. »

Il a cependant fallu apprivoiser des Manitobains familiers de la viande rouge aux saveurs exotiques du gros crustacé. « Ça n'a pas poigné tout de suite. J'en ai passé des heures au téléphone à faire des interurbains. Mais, d'année en année, le gala du homard a pris de l'ampleur. On proposait aussi nos fameuses cerises trempées dans du chocolat. Ça c'était tout de suite populaire. »

Comme Lucienne Boucher, la présidente du comité organisateur et membre du CA du Cercle, Marcelle Forest, garde encore en tête les lourdes odeurs marines des lendemains de gala, quand les bénévoles venaient nettoyer le gymnase du CCFM. (2) Spontanément à l'esprit lui est aussi venue la scène de « la dame qui était venue avec une sacoche assez grande pour partir avec du homard ». Les organisateurs ont dû par la suite préciser que les homards devaient être consommés sur les lieux. Inoubliable aussi fut l'année où le homard faillit ne pas être au rendez-vous.



photo : Gracieuseté Société historique

Au Gala du homard au milieu des années 1980 au Centre culturel franco-manitobain. On reconnaît deux hommes politiques en vue à l'époque : Laurent Desjardins (assis) et Léo Duguay.

Marcelle Forest : « Une fois on a eu une grosse frousse. À midi le jour du gala, les homards n'étaient pas arrivés. J'ai appelé Denise Soulodre, une ancienne gardienne de mes enfants qui travaillait pour Air Canada à Québec. Le homard était à Toronto. Je lui donne le crédit pour que la cargaison soit arrivée tout juste à temps. Surtout qu'en plus le homard n'était pas assuré. »

Brigitte Léger a coordonné une bonne douzaine de soirées au homard, la première fois en 1991. Elle aussi n'a pas oublié une année où le précieux chargement s'est fait attendre. « Le gala avait déjà commencé. On a dû annoncer que le homard était en chemin. Il nous est parvenu en trois livraisons. À la troisième livraison, il était pas mal tard et les gens n'avaient plus trop faim. On a vendu les restes au prix coûtant. Cette fois-là, on avait fait une fortune au bar. L'année suivante, on a laissé passer une bonne demi-heure entre deux services. Mais les gens n'étaient pas contents. Ils ne voulaient pas boire plus, ils voulaient d'autre homard! »

La montée en popularité de la soirée annuelle a nécessité de quitter la salle Jean-Paul Aubry du CCFM. En 1994, l'évènement a lieu au Rendez-Vous du Festival du Voyageur. Mais même cet endroit aujourd'hui disparu était déjà trop petit. Brigitte Léger : « Alors la grande question a été posée, et débattue : *Est-ce qu'on quitte Saint-Boniface?* Il fallait aller vers plus d'espace pour faire des sous. Après tout, c'est un prélèvement de fonds qu'on organise. » Si bien que depuis 1995, le Gala du homard se tient au spacieux Centre des congrès de Winnipeg.

(1) Rien de plus facile que de voyager dans le passé de *La Liberté*. Il suffit d'aller sur le site du journal et de cliquer sur le Projet Peel.

(2) Outre Marcelle Forest et Lucienne Boucher, il faut mentionner parmi la première vague de bénévoles les noms de Constance Bradet, Simone Lafrenière, Luce Molgat, Thérèse Doyle, Liliane Prud'homme, Carole Sharp, Irène Desaulniers, Jeannette Arcand, Suzanne Pelletier, Irène Mahé, Denise Mahé et Carol Mahé.

Après l'avion, le camion

Une année de Gala du homard, l'inquiétude a été trop forte que la cargaison de crustacés ne parvienne pas à l'heure. Remettre le succès de son prélèvement de fonds à un avion devenait décidément trop risqué.

C'est alors que Gilbert Dubé, le propriétaire de Horizon International Distributors, a volé au secours des organisateurs nerveux avec sa flotte de camions. L'inquiétude venait de passer entre les mains d'un professionnel du camionnage.

« Je vais toujours au Gala du homard. Et je suis toujours un peu nerveux avant que le camion arrive. Ça serait un peu gênant pour moi s'il manquait le rendez-vous. Mais je suis habitué à cette pression. La majorité des marchandises que je transporte, c'est de la nourriture. Et ça implique toujours des horaires serrés. »

Le chevalier blanc du homard qui arrive à temps est aussi un bienfaiteur du Cercle Molière. Gilbert Dubé, qui a fondé sa compagnie en 1988, absorbe un tiers des coûts du transport sous forme de don. Un geste qu'il fait depuis « au moins 2001 », puisqu'au début de son partenariat avec le Cercle, il n'avait pas encore son nouvel entrepôt.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES

SERVICES



WORLD TRADE CENTRE®
WINNIPEG

SEPTEMBRE 2016

IMMIGRATION ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE

NOVEMBRE 2016

BUSINESS INFOCENTRE

JANVIER 2017

SERVICES COMMERCIAUX

« Lorsque j'étais directrice générale du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) de 1996 à 2007, nous avions mené une mission économique en France. C'était en 2005. C'est cette année-là que l'horizon de l'immigration francophone s'est ouvert devant nous et pour le bénéfice de la communauté franco-manitobaine. »

L'opération « séduction » menée par Mariette Mulaire et son équipe fut un tel succès que la nécessité de fonder un organisme à vocation internationale s'est vite fait sentir.

« En 2007, nous avons créé l'Agence nationale et internationale du Manitoba (ANIM) afin de pouvoir continuer à attirer des francophones qui allaient vite enrichir nos milieux professionnels et d'affaires. Il devenait alors nécessaire de comprendre que le succès de l'immigration devait s'inscrire dans un nouvel organisme à vocation internationale afin de préserver le mandat premier du CDEM, celui de développer l'économie locale. »

Lorsque l'ANIM a acheté la licence du World Trade Centre avec la Chambre de commerce de Winnipeg, le 1er avril 2013, il était devenu naturel que l'équipe totalement francophone du WTC continue d'opérer ce service d'immigration, tout autant d'ailleurs que les autres départements des échanges commerciaux et d'investissement.

Ce secteur coordonné par Brigitte Léger au WTC depuis 2007 est une véritable entreprise. À l'année longue, elle parvient à faire voir la richesse de notre province aux immigrants potentiels par l'entremise du salon Destination Canada, de l'Internet ou même par le bouche à oreille. Elle s'engage à traiter leurs dossiers, du début à la fin, en appuyant leur visite exploratoire et en passant par leur accompagnement dans les dédales administratifs. Brigitte Léger se fait un point d'honneur à servir ses clients comme s'ils payaient le haut prix pour ce service.

Brigitte Léger ajoute : « Même si nos services sont gratuits, je comprends ma responsabilité d'accompagner mes clients comme s'ils étaient de ma famille; en leur prodiguant les meilleurs conseils, en les présentant à nos partenaires locaux pour leur intégration et en leur permettant de saisir ce qui les attend grâce à une visite exploratoire complète. »



BRIGITTE LÉGER,
COORDONNATRICE PROGRAMME IMMIGRATION

MARIETTE MULAIRE,
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

219, boulevard Provencher | 3e étage | Winnipeg | Manitoba | Canada | R2H 0G4
Téléphone : 204 253-4888 | Courriel : info@wtcwinnipeg.com
Brigitte Léger | Téléphone : 204 289-4082 | Courriel : bleger@wtcwinnipeg.com
www.wtcwinnipeg.com



Plus de 40 millions de $
en retombées économiques.

422
nouveaux immigrants francophones arrivés au Manitoba par nos services.

174
visites exploratoires organisées.

18
entreprises créées ou achetées par nos clients.

UNE VIE PLUS FACILE À TOUS POINTS DE VUE

CHRISTOPHE ET LAETITIA DEBEAUMONT et leurs enfants Maxence, Satine et Clélya,
originaires de Bretagne, France.
Christophe est directeur général de Thermëa Nordik Spa et Laetitia est infirmière.
Au Manitoba depuis août 2014.

Alors parents de deux jeunes enfants, Maxence et Clélya, à qui ils souhaitaient offrir une culture bilingue français-anglais, les Bretons Christophe et Laetitia Debeaumont se sont laissé séduire par le Manitoba en août 2014.

« Le Canada s'est imposé pour nous, et parmi toutes ses villes, on a choisi Winnipeg car elle était bien placée dans tous les critères de vie qui nous étaient importants, comme l'éducation centrée sur l'autonomie et la responsabilisation, l'immobilier abordable, l'accès facile à l'emploi et le soleil », lance Christophe Debeaumont, arrivé de France au Manitoba en août 2014 avec sa famille.

Depuis, ils sont devenus propriétaires « sans difficultés » d'une maison à Saint-Adolphe en juin 2015, et ont accueilli la cinquième membre de la famille, Satine, en janvier 2016.

Trouver un emploi s'est également avéré facile. À peine neuf mois après son arrivée, le père de famille est devenu le directeur général du nouveau spa de Winnipeg Thermëa Nordik Spa, « une opportunité hallucinante!, se réjouit-il. On accueille déjà 80 000 personnes par an et les nombres augmentent. Je n'aurais jamais imaginé ça ».

Quant à sa femme, qui est infirmière de formation, elle a d'abord fait de la suppléance dans les écoles, « quelque chose d'impossible sans diplôme en France », fait-elle remarquer. Elle a aussi travaillé en garderie jusqu'à son congé de maternité. « C'était facile, je devais juste obtenir un diplôme et pour cela, j'ai pu suivre le cours en ligne. »

Elle prévoit cependant retourner à ses compétences d'origine. « Si tout va bien, je vais bientôt commencer une formation d'aide soignante pour les infirmières étrangères. C'est un cours du soir accéléré de trois mois avec un stage à la fin. Avec cette formation, ce sera plus facile pour moi ensuite d'obtenir mon équivalence d'infirmière. »

Socialement, les Debeaumont n'ont pas non plus de regrets. « Les gens au Manitoba sont vraiment adorables et ils ont plaisir à aider les autres, affirme Christophe Debeaumont. Cette solidarité naturelle, c'est ce que je peux souhaiter de mieux pour mes enfants plus tard. »

« Tout au long du processus d'immigration et d'établissement, on a eu beaucoup d'aide de plusieurs organismes, notamment du World Trade Centre Winnipeg, ajoute la mère de famille. Il y a tout un suivi très détaillé et individualisé pour ceux qui immigrent au Manitoba. On se sent très bien accueillis. »

Le WTC Winnipeg avait notamment orchestré pour la famille une visite exploratoire au Manitoba en juillet 2013, qui incluait des rencontres professionnelles, des visites d'associations susceptibles d'aider la famille à s'installer et une invitation de la Province à immigrer. Des premiers contacts servis sur un plateau, bien utiles et appréciés par la famille française!

Quant aux enfants, Maxence rentre en deuxième année à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) après un an en immersion pour apprendre l'anglais, et Clélya commence sa dernière année de garderie Montessori. Les enfants n'ont pas non plus tardé à se faire à leur nouvelle vie canadienne!



ALEXANDRA ET FRÉDÉRIC LECOURTOIS et leur fille Thelma,
originaires d'Albi, France. Alexandra est bibliotechnicienne à l'Université de Saint-Boniface.
Frédéric est responsable d'aménagement paysager chez Kindret Landscaping.
À Winnipeg depuis juillet 2016.

« On a choisi le Canada pour le milieu anglophone, et le Manitoba pour les racines françaises. Winnipeg est une ville multiculturelle avec un noyau de francophones. L'accueil est chaleureux, les Franco-Manitobains et francophones déjà sur place sont accueillants et serviables envers toute notre famille. Brigitte Léger du WTC Winnipeg a suivi chaque étape de notre application avec nous, a pris les rendez-vous pour nous et s'est proposée de vérifier notre dossier avant qu'on l'envoie pour s'assurer qu'il était complet. J'ai trouvé mon emploi grâce à un contact que j'avais eu lors de notre visite exploratoire. Quant à mon mari, il avait pris contact avec une entreprise de paysagisme qui avait promis de l'employer. Quand on est arrivés, ils ont tenu leur promesse. »

BENJAMIN SULTAN, originaire de Paris, France. Mécanicien véhicules légers, Garage Boisvert.
À Notre-Dame-de-Lourdes depuis avril 2015.



Jeune entrepreneur français, Benjamin Sultan cherchait à changer d'environnement lorsqu'il est tombé par hasard sur le site internet de Destination Canada. « Il n'y a pas beaucoup d'opportunités en France pour ceux qui veulent entreprendre, et j'ai toujours été attiré par l'Amérique du Nord. » Après avoir trouvé une offre d'emploi au Manitoba par chance, il a commencé à se renseigner sur sa nouvelle province d'accueil. « C'est une province très intéressante par rapport aux autres provinces : les taxes, le logement, l'énergie, le marché du travail, le dynamisme… »

Benjamin Sultan voulait quitter Paris pour sortir de la grande ville, et il a été conquis par Notre-Dame-de-Lourdes et ses alentours. « C'est un village francophone, bilingue. C'est très agréable de parler le français tous les jours. Être compris dans sa langue natale, ça facilite beaucoup les choses. » Cependant, il reconnaît que l'anglais demeure la langue principale dans le pays. « On ne peut pas y échapper. Le Canada est un pays anglophone avant tout, et il y a les États-Unis juste à côté. »

Benjamin Sultan a pris contact avec le World Trade Centre. « J'avais des difficultés avec les formalités administratives. C'est un labyrinthe quand on n'a pas la bonne personne pour nous guider. Le WTC Winnipeg m'a énormément aidé avec tous les petits détails. »

Benjamin Sultan a fait preuve de ténacité pour surmonter le processus difficile de l'immigration. « Il faut un projet et de la détermination. Ça demande beaucoup de travail, mais quand on y arrive, ça vaut le coup. » Il s'est préparé avec efficacité et savait exactement où il partait, et dans quelles conditions. « Ce qui fait la réussite d'un projet de vie, c'est la préparation. Quand je suis parti, je n'aurais pas pu être plus informé! »

Enchanté par son expérience au Manitoba, Benjamin Sultan a fait une demande de résidence permanente, pour laquelle il a de nouveau été conseillé par Brigitte Léger. « Je n'ai aucune raison d'aller ailleurs. Je sais d'où je viens et je n'ai pas de regrets. Pour moi, ce n'est que du positif! »

UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT

MÉROUANE ET ZOUBIDA ABED et leurs enfants Anya et Yanelle, originaires d'Algérie. Mérouane travaille pour Pollard Banknote. Zoubida travaille pour Parenty Reitmeier. À Winnipeg depuis avril 2016.

Mérouane Abed est arrivé à Winnipeg avec son épouse, Zoubida, et leurs deux filles, Anya, 6 ans et Yanelle, 4 ans. À la recherche d'un meilleur environnement pour élever leurs enfants, ils ont quitté l'Algérie pour refaire leur vie au Manitoba. « On a laissé le soleil, la famille, les amis, mais aussi des choses qui ne nous plaisaient plus. L'Afrique du Nord est devenue une zone instable, et nous cherchions à vivre sainement avec l'esprit tranquille. »

Comme beaucoup de francophones, la famille Abed a tout d'abord pensé à s'installer au Québec, mais, après s'être renseignés sur le marché du travail, l'intégration et les procédures d'immigration, ils ont décidé de se tourner vers le Manitoba. « Le Manitoba était plus intéressant en terme de délais, et on avait entendu beaucoup de bien des autres provinces, alors on s'est dit, pourquoi pas? »

Avant de venir en visite exploratoire, Mérouane et Zoubida s'étaient constitués un réseau, grâce auquel ils ont entendu parler du World Trade Centre. Mérouane explique : « j'ai lu à propos de la procédure spéciale pour les francophones. J'ai envoyé un courriel à Brigitte Léger, et le contact n'a jamais cessé. » La famille Abed a reçu un service personnalisé du World Trade Centre. « Nous avions un correspondant toujours disponible à qui nous pouvions parler. Nous avons obtenu tous les rendez-vous que nous avions demandé, même les plus spécifiques. Nous avons reçu toute l'aide nécessaire et même plus! »

À son arrivée à Winnipeg, Mérouane s'est tout de suite senti chez lui, tandis que Zoubida a paniqué un peu : « ça fait peur, tout est à refaire! Mais on a eu la chance d'avoir tout, tout de suite : la maison, les emplois, la garderie. » Ils s'habituent tous les deux à leurs nouveaux environnements de travail. Mérouane travaille comme chargé de comptes chez Pollard Banknote, une entreprise spécialiste dans les billets instantanés, et Zoubida exerce comme coordonnatrice de projets chez Parenty Reitmeier. « Ici, le cadre de travail est plus calme que chez nous, on travaille plus efficacement. Mais si on a besoin de quoi que ce soit, les collègues sont toujours là! »

Aujourd'hui, la famille Abed est ravie de sa nouvelle vie. Ils se sentent intégrés à la communauté, et Anya est rentrée à l'École Taché : « Je suis contente de mon école, on fait plein de choses! » Zoubida profite de l'été pour passer du temps dehors en famille.





LAURENT ET LIGA DUPUIS, et leurs filles Emma et Lauma,
originaires de l'Aine, France.
Laurent est peintre chez Lowen Decorating.
Liga travaille dans la comptabilité chez Gino's Homes.
À Winnipeg depuis avril 2016.

« Nous avons décidé de quitter la France car Liga, ma compagne, ne trouvait pas de travail dans notre région. Nous avons choisi le Manitoba car l'économie y est équilibrée et il y a une forte communauté francophone. Le rôle du WTC a été capital à notre immigration. Ils voyaient tout de suite quand un papier manquait. Et étaient très disponibles. Le WTC a été super parce que ça nous a permis de ne pas perdre de temps. À notre arrivée, on a tout de suite trouvé une garderie et un logement, et nous avons obtenu nos emplois très rapidement. Récemment, on avait rendez-vous avec notre banque. On vient d'obtenir un prêt pour acheter une maison! »



ALAIN TSHINZA,
originaire du Luxembourg.
Directeur général de Freeze Frame et artiste rap après avoir travaillé au Cercle Molière.
Au Manitoba depuis juin 2014.

« J'avais reçu énormément d'information de Brigitte Léger avant que j'arrive, ce qui m'a permis de trouver un logement et un travail en un mois seulement, dans mon domaine d'études et d'expérience : la culture. J'aime Winnipeg car c'est une ville assez grande pour faire beaucoup de choses, surtout au niveau culturel, mais assez petite pour que tu puisses t'y intégrer si tu as du talent et ne pas t'y perdre. À Winnipeg, si tu veux exercer un talent ou commencer une entreprise, c'est possible. Les portes s'ouvrent. Ici on regarde le potentiel plutôt que seulement les diplômes. »

MINISTRE IAN WISHART,
MINISTRE PROVINCIAL DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION RESPONSABLE DE L'IMMIGRATION



« Nous sommes conscients du travail du World Trade Centre. C'est un programme d'aide qui permet d'attirer des francophones du monde entier au Manitoba. Pour nous, ce type d'immigration est une de nos priorités, et nous essayons d'augmenter le pourcentage d'immigrants francophones qui arrivent dans notre province. En effet, c'est une province bilingue qui offre beaucoup de possibilités à ceux qui parlent français. L'Université de Saint-Boniface propose une éducation en français et accueille un grand nombre d'étudiants étrangers de pays francophones.

L'immigration francophone est définitivement un avantage pour la province. Les francophones qui arrivent sont très dynamiques, ils s'intègrent facilement au monde du travail et s'adaptent très bien au Manitoba.

Il est aussi très important de mentionner que le Manitoba, et plus généralement le Canada, offre la sécurité et la protection à ses habitants. »

DANIEL BOUCHER,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE



« Ce sont des initiatives telles que le World Trade Centre, qui nous assistent dans notre but collectif d'agrandir l'espace francophone. Dans son travail au Manitoba, le WTC est bien placé pour garnir notre communauté d'une francophonie riche en diversité et forte en nombres.

L'immigration francophone contribue à l'obtention de nos services en français en augmentant le nombre de francophones que nous sommes. L'immigration vient surtout enrichir la diversité de notre communauté. »

CHRISTELLE WALDIE,
DIRECTRICE DU SERVICE AUX ÉLÈVES DE LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE



« La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) travaille avec le Réseau en immigration francophone du Manitoba, qui comprend tous les partenaires qui veulent recruter des travailleurs francophones, dont le World Trade Centre (WTC).

Nous avons une très bonne relation avec le WTC, car nous travaillons très étroitement ensemble pour développer des initiatives communes. Nous apprécions beaucoup le travail de Brigitte Léger pour faciliter la communication entre la DSFM et le WTC.

La DSFM bénéficie obligatoirement du travail du World Trade Centre : quand le WTC accompagne les nouveaux immigrants, la DSFM en profite pour recruter si certains d'entre eux sont enseignants. Nous recrutons aussi des secrétaires, du personnel administratif. Nous avons un partenariat avec le WTC, mais aussi une dépendance. »



PIERRE COULON.
Pilote chez Sky North Air. À Winnipeg depuis novembre 2013.

« J'étais pilote militaire en France, mais je voulais de nouvelles expériences. Mon but était d'arriver à Winnipeg, car le Manitoba est la province la plus dynamique en aviation, et donc une plateforme avec beaucoup d'opportunités d'emplois. Je voulais aussi devenir bilingue tout en conservant une communauté francophone. J'ai obtenu plusieurs permis de travail successifs grâce au WTC Winnipeg. Tout le travail du plan d'action immigration a été complété pour moi! »



CHRISTIAN ET MARION CALVARY et leur fils Quentin.
Christian est formateur alphabétisation et informatique chez Pluri-elles.
Marion s'occupe du marketing chez Francofonds.
À Winnipeg depuis novembre 2014.

« Depuis qu'elle a 13 ans, ma femme veut vivre au Canada. Quand on s'est connus, elle a voulu me montrer le pays, et pendant cinq étés, on a traversé le Canada d'est en ouest. Cela nous a permis de voir ce qui nous plaisait et nous nous sommes arrêtés sur le Manitoba, car la province nous correspondait. Nous avons contacté le WTC et ils nous ont envoyé tout ce qu'il fallait pour démarrer le dossier. Ils nous ont aidé à remplir correctement tous les documents. J'adore Winnipeg, et je ne quitterais cette ville pour rien au monde. Notre fils Quentin revit ici. On ne se sent pas comme des étrangers. Pour nous, c'est clair que notre vie est au Manitoba. »



SYLVIE LBOUDO.
Coordonnatrice de projets chez Direct Focus, une agence de marketing.
À Winnipeg depuis juillet 2014.

« J'ai rencontré Brigitte Léger du WTC Winnipeg en 2012, à Destination Canada. On s'est occupé de mon dossier comme si c'était le seul. Je voulais une nouvelle vie, et le Manitoba semblait intéressant. C'est une province anglophone avec une communauté , on est proche de la nature, et c'est très facile de trouver du travail si on se montre ouvert. J'ai eu beaucoup de chance : en deux semaines, j'ai trouvé un logement et un travail! »